



ILS EXIGENT LA DÉLOCALISATION DU MATCH USMH-MCA

# LES SUPPORTERS DU MOULOUDIA S'EN PRENNENT À LA FAF ET À SONATRACH

P. 24

ISSN : 1112-7449

# MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1879 | Mardi 21 mai 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



## SÉISME DU 21 MAI 2003 À BOUMERDÈS DIX ANS APRÈS...

21 mai 2003-21 mai 2013, soit 10 ans jour pour jour, la terre a tremblé à 19h45 à Boumerdès, à 45 km à l'est d'Alger...

P. 3

12 TONNES DE DROGUE SAISIES EN 48 HEURES

# ALERTE AU « TSUNAMI » DE CANNABIS



P. 4

LA CNCCSP AFFIRME QUE LA GRÈVE A PARALYSÉ LES HÔPITAUX

## LA PRIME DE CONTAGION QUI... CONTAMINE

P. 4

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET FINANCEMENT DU TERRORISME

## L'AUTONOMIE DE LA CTRF RENFORCÉE

P. 5



RETROUVEZ NOTRE SUPPLÉMENT **AUTO** CHAQUE MARDI



800

millions DA ont été octroyés, pour la réalisation d'un complexe sportif pôle dans la commune d'Aflou.

20.000

militants du mouvement des "Chemises rouges" ont manifesté dimanche à Bangkok pour le troisième anniversaire des manifestations de 2010.

2.700

de logements, de différentes formules, seront lancés en juin dans les communes de la wilaya de Naâma, selon la direction de l'habitat.

## Débat national sur le sport de masse dans les communes

La pratique du sport de masse au niveau des communes sera passée au peigne fin lors d'un débat national prévu le 25 mai prochain à Alger, ont annoncé les membres du Forum de l'éducation physique et sportive (Foreps), dimanche à l'issue de leur 3e réunion cyclique organisée à El-Achour (Alger) en présence de responsables locaux.

Le Foreps avait tenu ses deux premières réunions en mars et avril derniers à El-Harrach (Alger) et à El Khroub (Constantine) pour sensibiliser sur la nécessité de la pratique du sport au niveau des agglomérations à travers le territoire national, en présence de personnalités sportives et de spécialistes. En organisant cette rencontre sur le sport de masse dans les communes, samedi à El-Achour (Alger), les membres du Foreps comptent, en collaboration avec les responsables de cette commune de la capitale, "sortir avec des idées capables de déterminer les moyens à même de relancer l'activité sportive de base, actuellement paralysée au niveau des communes, et la rendre un moyen de production", selon le président du Forum, Rachid Kram. Ce



rendez-vous, sera l'occasion d'annoncer la création officielle de la Ligue communale du sport pour tous et la Ligue communale pour le sport scolaire

## Il offre des coupes de cheveux aux sans-abri contre une... accolade

Publié par Virginie Guichaoua, le 19 mai 2013 TopFlop Dans une société de plus en plus égoïste, il reste encore parfois des gens de grande générosité qui n'hésitent pas à donner de leur temps pour aider les autres. Comme ce coiffeur américain qui durant 25 ans a offert des coupes de cheveux gratuites aux SDF contre quelques accolades. Coiffeur pour hommes à la retraite depuis maintenant près de 25 ans, Anthony Cymerys - qui se fait aussi appeler Joe le barbier - n'a pas pour autant passé son temps à chômer. Car loin de lui l'envie de passer une retraite paisible en pantoufles, l'homme a plutôt fait le choix de continuer à offrir ses compétences aux plus démunis contre une récompense qui ne coûte en plus pas un centime. Après un sermon entendu à l'église, il décide d'offrir ses services aux sans-abri. Tout commence le jour où Anthony Cymerys assiste à l'église à un sermon du pasteur qui ce jour-là avait décidé de prendre pour sujet le thème des sans abris. Un discours qui émeut fortement Anthony Cymerys. Alors coiffeur pour hommes qui vient tout juste de se mettre à la retraite, il décide pourtant de reprendre du service. Lui qui jusque-là ne coupait plus que les cheveux de ses proches s'est ainsi mis en tête de patrouiller dans la ville de Hartford située dans Connecticut aux États-Unis afin de proposer ses services aux sans-abri du coin. Au début, le coiffeur coupe des cheveux et rase des barbes dans les maisons de convalescence et de sans-abri de la ville. Aujourd'hui, il a étendu ses activités à un plus large secteur. Il demande à être rémunéré... en câlins ! C'est ainsi que tous les mercredi et ce depuis maintenant de nombreuses années, Anthony Cymerys, aujourd'hui âgé de 82 ans, propose aux SDF de son quartier des coupes de cheveux et des rasages de barbes entièrement gratuites. En échange, Anthony ne demande qu'une seule chose : une franche accolade de la part de "ses clients" qui remercient ainsi leur coiffeur à l'aide de câlins. "J'aime tout simplement ces gens", explique Anthony Cymerys à Associated Press afin d'expliquer sa démarche. En rendant ainsi service, cet ancien coiffeur sait qu'il aide grandement les plus démunis à se sentir bien et surtout à présenter une image plus valorisante d'eux-mêmes dans le but de les aider à décrocher un emploi.

## Smile célébrera la Journée mondiale de l'enfance à Oran



Le mois de juin prochain sera marqué par une série

de manifestations célébrant la Journée mondiale de l'enfance. Une manifestation associative multidisciplinaire sous le slogan "Juin, le mois de tous les enfants" sera organisée du 31 mai au 29 juin, visant à sensibiliser la société pour la solidarité avec les enfants malades et à rendre le sourire à ceux défavorisés. L'association entend par cette initiative faire profiter un grand nombre possible d'enfants démunis et donner à la Journée mondiale de l'enfance, célébrée le 1er juin, autant de couleurs. Dans le but de rendre le sourire aux enfants malades, un "Fort Boyard" sera organisé en partenariat avec l'association "Santé Sidi El Houari". Plusieurs autres activités sont prévues dont une fête foraine à l'hôpital de Canastel et des tours de magie à la pouponnière de l'établissement.

Une salle ludo-éducative sera également aménagée au profit des enfants malades avec une centaine de livres les encourageant à la lecture

## Le téléphérique de Constantine opérationnel dès la semaine prochaine

Le téléphérique de Constantine, à l'arrêt depuis près de deux mois, reprendra du service "au plus tard, au début de la semaine prochaine", a déclaré dimanche à l'APS le directeur de l'Entreprise de transport urbain de Constantine, Abdelhamid Kharchi. Le même responsable a indiqué que les travaux de maintenance qui ont ciblé les câblages et les installations des trois stations de la rue Tatache, du CHU Benbadis et de la cité Emir-Abdelkader, sont achevés à "95 pour cent". La longue période de maintenance est essentiellement due aux "procédures de commande et de réception" des pièces de rechange des différents câbles et autres appareils depuis la Suisse. D'autre part, deux nouvelles lignes de téléphérique ont été inscrites pour la ville de Constantine, la première devant faire la jonction entre le centre-ville et la cité Bekira, près de Hamma-Bouziiane, et la seconde ira du centre-ville à la cité Daksi. Une fois opérationnelles, ces deux lignes cibleront une population estimée à 150.000 habitants et contribueront à

désengorger le trafic automobile dans le centre de Constantine et dans les quartiers desservis.

D  
i  
x  
i  
t

## Youcef Yousfi :

"C'est vrai que Tiguentourine a été un drame pour nos partenaires qui ont perdu des employés, c'est normal et légitime que ces sociétés s'inquiètent et demandent de renforcer les conditions de sécurité.

Mais elles n'ont jamais exprimé le désir de s'en aller. Bien au contraire d'autres groupes énergétiques de taille mondiale sont en train de discuter de possibilités de partenariat avec la Sonatrach". "Ceux qui s'inquiètent peut être sont les sous-contractants qui travaillent avec BP et Statoil, partenaires de Sonatrach dans le site gazier de Tiguentourin."

## Une guitare des Beatles vendue 408.000 dollars

Une guitare fabriquée spécialement pour John Lennon en 1966 a été achetée aux enchères pour la somme de 408.000 dollars samedi lors d'une vente à New York, ont annoncé les organisateurs.

L'instrument, une guitare à corps semi-cœur fabriquée par la société Vox, a la particularité d'avoir deux formes recourbées et symétriques sur la partie haute du corps. John Lennon a utilisé cette guitare pour une séance vidéo de la chanson Hello, Goodbye et George Harrison l'a essayée pendant les répétitions de I Am The Walrus, à l'époque de l'album Magical Mystery Tour (1967), selon la maison de vente Julien's Auctions. La guitare avait été vendue il y a quelques années par Christie's pour un peu plus de 100.000 dollars. Le dernier acheteur est resté anonyme.

SÉISME DU 21 MAI 2003 À BOUMERDÈS

# Dix ans après...

21 mai 2003-21 mai 2013, soit 10 ans jour pour jour, la terre a tremblé à 19h45 à Boumerdès, à 45 km à l'est d'Alger.

PAR AHMED SADOUN

**L**e fort séisme d'une magnitude de 6,8 sur l'échelle de Richter, le plus important depuis une vingtaine d'années, avait fait 1.391 morts et 3.444 blessés et des dégâts matériels considérables estimés à plus de 3 milliards de dollars. Le tremblement de terre avait, en effet, endommagé près de 100.000 habitations, dont plus de 10.000 furent complètement détruites, parallèlement à une multitude d'équipements publics et mobiliers urbains vitaux, dont la destruction avait perturbé le rythme d'une vie normale à Boumerdès.

La présence de l'Etat sur le terrain, dès les premières heures du séisme, par la mobilisation de tous les moyens matériels et humains à même d'assurer une prise en charge efficiente et immédiate des sinistrés allait, toutefois, atténuer et estomper progressivement toutes les douleurs et les traces de la catastrophe. Parallèlement, la wilaya avait bénéficié d'un programme d'urgence de plus de 8.000 logements pour le relogement des sinistrés afin de mettre fin progressivement aux effets du séisme.

Malgré l'intervention à temps des pouvoirs publics pour tendre la main aux rescapés du séisme, le calvaire continue à ce jour, selon quelques habitants de la localité

## A-t-on retenu la leçon du cataclysme qui a ébranlé la région ?

PAR TAHAR OUNAS

**D**ix ans après le séisme qui a ébranlé la wilaya de Boumerdès, un certain 21 mai 2003, les citoyens de cette région s'en souviennent encore. Un séisme de forte magnitude, 6.8 sur l'échelle de Richter, frappe vers 19h45, Boumerdès, l'épicentre était à Zemmouri. Cette localité, une décennie plus tard, n'a pas réussi à se relever et garde encore les séquelles du drame. 1.391 décès et 3.444 blessés ont été causés par le séisme qui a fait, en sus de cela, des centaines de sans-abris à travers les localités durement touchées. Les efforts consentis alors par l'Etat afin de faire face à la situation n'ont pas réussi à dissimuler totalement les effets de cette catastrophe naturelle qui demeure toujours présente dans les esprits de la population locale bien que beaucoup de choses y ont été accomplies. Les pouvoirs publics se sont engagés alors à réaliser un programme de logement de 8.000 unités, dont 7.486 logements réceptionnés et 514 autres sont encore en cours de réalisation. Près de 7.646 familles y ont été, depuis, relogées dans des habitations en dur et 2.496 aides directes y ont été octroyées aux sinistrés.

### 333 familles sinistrées non encore relogées

Une décennie après ce cataclysme, 333 familles réparties à travers les localités de Boumerdès (140), Tidjelabine (40) Bordj Ménaïel (73) et Baghliia (33) ne sont toujours pas relogées. Outre cela, l'Etat avait octroyé des aides financières, dont le montant s'élève à 100 millions de centimes aux sinistrés optant pour la reconstruction de leurs logements. Mais cette option n'a pas tenu la route car des projets sont toujours en souffrance et des promoteurs n'ont pas tenu leurs engagements. En plus du relogement des sinistrés, les pouvoirs publics avaient fait face à plusieurs entraves, notamment le refus de certains sinistrés d'être recasés dans des appartements situés en dehors de leur commune. Donc, l'Etat était appelé à préserver le tissu social de la société en recasant les gens dans leur région natale. Sur un autre volet, le gouvernement a décidé d'octroyer à la wilaya de Boumerdès un pro-

gramme de 12.000 logements afin de reloger les occupants des chalets répartis à travers plusieurs localités. 14.914 chalets ont été implantés dans une centaine de sites à travers plusieurs localités et occupant des assiettes de terrain sur lesquelles des projets de développement auraient été lancés. De même, ces assiettes foncières ont une vocation agricole et c'est le moment de penser à les récupérer au moins pour relancer l'agriculture dans cette région qui perd de plus en plus des terres fertiles au profit du béton. C'est le moment également de booster l'opération de démantèlement de ces cabanons qui n'est qu'à son début. Récemment, près de 525 chalets y ont été éradiqués après que leurs occupants aient été recasés dans des appartements. En sus de cela, les autorités de wilaya ont engagé, ces deux dernières années, une expertise qui a établi un rapport peu reluisant sur l'état des chalets. Près de 98 % des chalets sont gravement dégradés et ne répondent plus aux besoins des résidents. De même, et parallèlement à cette expertise, une enquête sociale a été lancée en 2011 démontrant que 80 % des chalets sont toujours habités.

Les pouvoirs publics sont appelés, en outre, à penser à trouver une solution adéquate aux établissements scolaires construits en préfabriqué au lendemain du séisme de 2003. Pas moins de 600 classes en préfabriqué ont été réalisées à travers les sites de chalets implantés à l'échelle de la wilaya. « C'était une solution provisoire, les chalets, mais dix ans après, ce provisoire continue d'exister alors que 99% des chalets sont à démanteler », nous dit-on. Les responsables locaux n'ont pas pensé à les démanteler alors que le relogement des chalets a été accompli à 90%, bien au contraire, ils ont réattribué ces chalets à d'autres familles sous le prétexte social. Mais la question qui se pose, est-ce qu'on a retenu les leçons de séisme une décennie plus tard ? Il est difficile d'y répondre, car au moment où les experts tirent la sonnette d'alarme sur le non-respect des règles de construction alors que plusieurs régions sont à forte sismicité, notamment Boumerdès, plusieurs malfaçons sont enregistrées quotidiennement dans la construction des logements.

Par ailleurs, l'Algérie devrait se préparer à de pareilles catastrophes naturelles dans l'avenir, vu que c'est toute la Méditerranée qui est exposée à une activité sismique importante. Pour rappel, l'Algérie a déjà été frappée par de nombreux séismes destructeurs. Le 10 octobre 1980, la ville d'El-Asnam, devenue Chlef de nos jours, a été fortement endommagée par un séisme d'une magnitude de 7,1 qui a fait au moins 5.000 morts. La même localité d'El-Asnam, alors appelée Orléanville, avait déjà été durement frappée le 9 septembre 1954 par un séisme d'une magnitude de 6,7 qui avait fait plus de 1.000 morts. Le 29 octobre 1989, un séisme d'une

magnitude de 5,9 avait frappé, à environ 110 km à l'ouest de la même ville, tuant une trentaine de personnes. Le séisme du 2 mai dernier a fait état de 17 blessés dans la ville de Mostaganem. Le 6 juin 2008, un séisme de magnitude 5,5 sur l'échelle ouverte de Richter, survenu à Oran, a fait 11 blessés légers, ou encore, celui d'avant-hier lundi, d'une magnitude de 5,5 sur l'échelle de Richter, qui a frappé la ville de Béjaïa et les régions qui l'entoure. Pour ne citer que ces quelques exemples parmi tant d'autres. Face à ce phénomène naturel, il est impossible d'empêcher un séisme ou d'en réduire l'intensité, mais l'homme peut agir sur la prévention et la gestion des conséquences. Selon un rapport de 2006 intitulé «Evaluation de l'aléa sismique au site d'Alger et ses environs» : «Dans les années récentes, les effets de catastrophes ont augmenté en raison de la forte densité de la population, de la mauvaise planification urbaine et la qualité de la construction, des infrastructures et services inadéquats et de la dégradat-

tion de l'environnement». C'est pourquoi l'Algérie devrait retoucher les manches pour faire face à d'éventuelles catastrophes naturelles. Cela en dotant l'urbanisme de système anti-sismique et en bâtissant des constructions aux normes standards internationales et organiser souvent des campagnes de sensibilisation au profit des citoyens pour mieux gérer de telles situations. A. S.



tion de l'environnement». C'est pourquoi l'Algérie devrait retoucher les manches pour faire face à d'éventuelles catastrophes naturelles. Cela en dotant l'urbanisme de système anti-sismique et en bâtissant des constructions aux normes standards internationales et organiser souvent des campagnes de sensibilisation au profit des citoyens pour mieux gérer de telles situations. A. S.



tion de l'environnement». C'est pourquoi l'Algérie devrait retoucher les manches pour faire face à d'éventuelles catastrophes naturelles. Cela en dotant l'urbanisme de système anti-sismique et en bâtissant des constructions aux normes standards internationales et organiser souvent des campagnes de sensibilisation au profit des citoyens pour mieux gérer de telles situations. A. S.

## SOUS LA PLUME

### "C'était écrit"

PAR SORAYA HAKIM

**I**l y a dix ans de cela, un séisme de 6,8 sur l'échelle de Richter frappait la paisible ville de Boumerdès. Une nuit d'horreur qu'ont vécu les habitants. Une catastrophe que l'on attribue souvent à une calamité naturelle mais aussi par la faute des hommes et du béton. Soyons fatalistes et disons que « c'était écrit ». Mais les

« **◇ Sommes-nous aptes à construire des ouvrages capables de résister aux effondrements ? Il faut pointer du doigt nos carences en matière de réglementation et conception...** »

Il y a dix ans de cela, un séisme de 6,8 sur l'échelle de Richter frappait la paisible ville de Boumerdès. Une nuit d'horreur qu'ont vécu les habitants. Une catastrophe que l'on attribue souvent à une calamité naturelle mais aussi par la faute des hommes et du béton. Soyons fatalistes et disons que « c'était écrit ». Mais les souvenirs sont difficiles à s'effacer des mémoires et pour certains des séquelles psychologiques persistent. Certes des efforts ont été consentis pour gérer l'après-séisme. Des sites tous azimuts ont été dégagés pour construire à la hâte des chalets pour reloger les sinistrés qui ont séjourné jusqu'à l'arrivée des pluies sous les tentes. 15.000 chalets ont été installés pour un accueil provisoire avant le relogement dans des habitations en dur. Mais tout le monde n'a pas eu la même chance et plus de trois cents familles sont encore en attente de logements décentes malgré le programme de 12.000 logements qui ont été construits au pas de charge, comportant beaucoup de malfaçons. Leurs logements ne sont plus viables mais faute de mieux. Des chalets aujourd'hui font office de logements sociaux, d'autres qui ont bénéficié d'un

appartement et qui ont gardé par quel tour de passe-passe leur chalet ou l'indécence de le sous-louer. Au lendemain de la catastrophe, Boumerdès a été classée zone sismique de troisième degré.

Les pouvoirs publics ont-ils retenu les leçons ? La réglementation parasismique entrée en vigueur depuis 1983, révisée en 1988, en 1999 et en 2003 reste toujours insuffisante au vu des constatations faites durant tous les séismes qui nous ont frappés et marqués. Sommes-nous aptes à construire des ouvrages capables de résister aux effondrements ? Il faut pointer du doigt nos carences en

matière de réglementation et conception. Les plus avisés déplorent la non-application des principes élémentaires de génie parasismique. L'assurance obligatoire contre les catastrophes naturelles n'est toujours pas entrée dans les mœurs des Algériens malgré des campagnes de sensibilisation pour inciter les citoyens à se couvrir contre les risques de calamités naturelles. Nul n'est à l'abri, mais quand la tuile arrive, c'est la foi qui parle : Le Mektoub.

S. H.

T. O.

ALERTE AU «TSUNAMI» DE CANNABIS

# 12 tonnes de drogue saisies en 48 heures

Les dernières 48 heures ont été révélatrices d'une situation alarmante à nos frontières Ouest et Sud-Ouest. A Tlemcen, Béchar et Adrar, douze tonnes de cannabis ont été saisies par les gendarmes, douaniers et policiers lors d'opérations anti-stups.

PAR LOTFI ITOU

En effet, les gendarmes de l'escadron de sécurité routière (ESR) de Tlemcen, ont immobilisé, avant-hier, lors d'un point de contrôle sur l'autoroute Est-Ouest, à hauteur de la déviation menant à la ville de Maghnia un camion de marque Isuzu, venant de Maghnia vers Tlemcen. La fouille effectuée a permis la découverte de 81 quintaux (plus de 8 tonnes) de kif traité dissimulés sous des briques. Le conducteur et le moyen de transport, ainsi que les stupéfiants saisis ont été remis aux gendarmes de la section de recherches, qui ont ouvert une enquête. Quelques heures après ce coup-de-filet, les gendarmes d'Adrar ont réussi, de leur part, de mettre la main sur une importante quantité de kif traité estimée à 4 tonnes. Ce qui porte, en tout, à douze tonnes de cannabis saisies en un temps réduit de moins de 48 heures. Cela prouve, encore une fois, que les réseaux marocains de trafic de drogue continuent à considérer l'Algérie comme étant un pays important dans le cadre de leurs activités. Faut-il le rappeler, en 2012, plus de 140 tonnes de drogue ont été saisies par les forces de sécurité dans le



Les services de sécurité font face à un véritable déferlement des quantités de kif traité provenant du Maroc.

cadre de la lutte sans relâche contre les narcotrafiquants. Toujours est-il que les frontières Ouest et Sud-Ouest continuent d'être la cible des réseaux marocains, cela après que l'Europe avait renforcé la surveillance de ses frontières maritimes situées au Sud. Ce durcissement du contrôle en Europe a poussé les narcotrafiquants marocains à changer leurs itinéraires pour choisir l'Algérie comme le nouveau passage pour faire écouler des tonnes de kif traité.

## ...et cinq kilos de kif saisis à El Affroun

La lutte contre les fournisseurs de drogue s'est renforcée pour atteindre les 48 wilayas du pays. C'est le cas de la wilaya de Blida où la traque des policiers

de la brigade anti-stups est de plus en plus payante. Ici, les éléments de la brigade criminelle d'El Affroun ont réussi, avant-hier, à démanteler un réseau de trafic de cannabis et récupérer cinq kilos de drogue.

Composé de trois membres, le réseau en question a, depuis des mois, alimenté les quartiers d'El Affroun en drogue, avons-nous appris d'une source locale. L'arrestation des trois présumés trafiquants a été faite suite à des renseignements parvenus aux policiers lesquels faisaient état de la présence d'un suspect qui serait un fournisseur de kif dans la commune. Partant de ces renseignements, les enquêteurs de la brigade criminelle d'El Affroun se sont déployés discrètement autour du domicile du suspect

qui avait été localisé et identifié par la même brigade. En arrivant près de sa demeure, le présumé trafiquant a été arrêté par les policiers et suite à la perquisition du domicile de ce dernier, les enquêteurs ont découvert 5 kg de cannabis, sous forme de 10 plaquettes, dissimulés dans un sac contenant des bijoux en or et plus de 20 millions de centimes (une somme d'argent représentant les revenus de la vente de drogue). Suite à un interrogatoire, le principal fournisseur de drogue du réseau a livré aux policiers les noms de ses complices qui seront, par la suite, interpellés et présentés devant le tribunal d'El Affroun.

L. I.

LA CNCCSP AFFIRME QUE LA GRÈVE A PARALYSÉ LES HÔPITAUX

## La prime de contagion qui fait... contagion

PAR SADEK BELHOCINE

La Coordination nationale des corps communs de la santé publique a mis sa menace à exécution. Les membres de cette coordination ont entamé, hier, une grève de 4 jours.

« C'est notre 6e semaine de grève depuis le début de l'année 2013 », a rappelé, Mounir Bitraoui, le porte-parole de la CNCCSP qui observait dans l'enceinte de l'hôpital Mustapha Pacha (Alger) en compagnie des ses collègues venus de différents hôpitaux de la capitale et d'autres venus des structures sanitaires des 48 wilayas du territoire national. Selon le syndicaliste de la CNCCSP, « le taux de participation à la grève est de 100% ».

Les délégués des grévistes des hôpitaux des autres wilayas du pays, présents à l'hôpital Mustapha Pacha corroborent les déclarations de Mounir Bitraoui et ont état d'un taux de suivi très appréciable de l'arrêt de travail à l'hôpital de Birtraria, Beni-Messous, Zéralda, Kouba, Baïnem.

Les corps communs de la santé publique expriment les mêmes revendications depuis de nombreuses années. Ils se plaignent du glissement des salaires, des rappels des indemnités et la

disparité de la prime de contagion entre les salariés qui sont exposés aux mêmes risques, qu'ils soient, ambulanciers, agents de service, femmes de ménage et autres intervenants dans la structure sanitaire. Ils rappellent que « le risque zéro n'existe pas ».

Ils affirment que « le microbe ne choisit pas la personne à contaminer ». Tous les travailleurs de la santé sont de ce fait exposés aux mêmes risques et ils ne comprennent pas la classification en 5 catégories opérée par le département de Abdelaziz Ziari. Ils refusent cette classification et rappellent l'accord conclu dans ce sens avec l'ex-ministre de la Santé, Djamel Ould Abbès qui a pris pour base de calcul de la prime de contagion 2 catégories octroyant pour la 1re 8.000 DA et à la seconde 10.000 DA.

Selon les syndicalistes, Abdelaziz Ziari est revenu sur les engagements pris par son prédécesseur et rappellent que l'administration leur doit toujours un rappel de 25% qu'ils n'ont pas touché à ce jour. « En 2008, nous avons touché un rappel de 25% sur les 50% accordés. Depuis plus rien », ont-ils déploré. Le porte-parole de la Coordination des corps communs de la santé publique certifie que « le service minimum est assuré dans tous les struc-

tures sanitaires et à plus forte raison quand il y a une urgence ». « Dans chaque service, il y a un agent pour assurer le service minimum », rassure Mounir Bitraoui qui semblait répondre aux critiques formulées par les malades disant qu'ils sont livrés à eux-mêmes. Les syndicalistes en ont gros sur le cœur.

Toute la plateforme de revendications soulevées par les travailleurs des corps communs de la santé revient en mémoire. Saïd est agent de bureau. Il a 20 ans de service dans ce poste. Il est marié, père de 3 enfants. Sur sa fiche de paie, il est mentionné un salaire de base de 12.960,00 DA. « Où est le SNMG ? » s'interroge-t-il.

Pour rappel, le salaire national minimum garanti est de 18.000 DA. Saïd, avec les diverses indemnités qui gonflent son salaire arrive tout de même à 23.217,00 DA. Sans la prime de risque, précise-t-il. Cette dernière ne figure pas encore sur sa fiche de paie. Ses autres collègues, qu'ils soient ambulanciers, agents de service ou femmes de ménage, se plaignent des salaires de « misère » qu'ils perçoivent. Encore que Saïd peut s'estimer heureux d'avoir un salaire de base de 12.960,00 DA. « Il y a des agents qui ont un salaire de base de

9.000,00 DA », certifie un des syndicaliste.

« Ils sont nombreux dans ce cas », souligne-t-il. Une femme de ménage de l'hôpital Mustapha Pacha jure par tous les saints qu'elle arrive à peine à dépasser les 15.000 DA avec toutes les indemnités. Elle confirme son salaire de base de 9.000,00 DA et s'interroge elle aussi, pourquoi l'administration de l'hôpital refuse d'appliquer les décisions de la tripartite qui a fixé le SNMG à 18.000,00 DA.

« Nous ne demandons que nos droits », soutiennent les grévistes qui semblent déterminer cette fois-ci à mener leur action jusqu'à la satisfaction de leurs revendications. Dures journées en perspective pour les malades qui prennent leur mal en patience.

De la patience, il leur faut beaucoup car la coordination menace de durcir son mouvement de grève si le ministère de la Santé ne répond pas à leurs revendications. Une réunion du bureau national de la CNCCSP est prévue pour la fin de semaine pour décider des suites à donner au mouvement de protestation au cas où le département de Ziari continue de faire la sourde oreille.

S. B.

CONFÉRENCE DE PRESSE DU MOUVEMENT DES CITOYENS LIBRES

# Mostefa Boudina défend les patriotes et les gardes communaux

Le président du Mouvement des citoyens libres (MCL), un nouveau parti agréé dans la foulée des réformes politiques, a estimé hier lors d'une conférence de presse animée au siège national de son parti à Alger, que l'Algérie vit une situation dangereuse au regard, d'une part, de ce qui se passe sur le front social qui selon lui « est au bord de l'explosion », et au regard des menaces qui pèsent sur nos frontières avec le Mali, la Tunisie et la Libye, d'autre part.

PAR LARBI GRAÏNE

Boudina s'est insurgé contre « les responsables qui n'écoutent pas les revendications des catégories sociales qui ont des revendications légitimes ». Et de citer « les Patriotes, les gardes communaux et les victimes du terrorisme qui ont sauvé l'Etat républicain dans les moments difficiles ». Revenant sur les élections législatives, le président du MCL, qui s'estime spolié de certains sièges à l'APN, a préconisé à l'effet de lutter contre la fraude électorale que « les représentants des partis politiques soient à l'avenir autorisés à siéger au niveau des commissions de wilaya et au niveau du ministère de l'Intérieur là où se prennent



Mostefa Boudina, président du MCL.

les ultimes décisions ».

Pour Boudina le « peuple algérien rejette moins le principe qu'un député puisse toucher 40 millions de centimes que le mauvais usage qu'il peut en faire », soutenant que « les citoyens seraient d'accord si les députés ouvraient une permanence et plaçaient des agents pour recueillir leurs doléances ».

Abordant la crise du logement, le président du MCL a soutenu que ladite crise peut être résolue si l'Etat dégageait une enveloppe financière conséquente puisque l'Algérie jouit actuellement d'une santé financière irréprochable.

Et d'ajouter « on peut résorber la crise de logement en 18 mois, il suffit d'y mettre les moyens, souvenez-vous, on avait mis 18 ans pour construire l'hôtel Aurassi alors que l'hôtel Sheraton n'a nécessité que 18 mois de travaux » a-t-il argué. Boudina plaide pour un régime semi-présidentiel estimant que « la classe politique algérienne n'est pas encore apte à assumer un régime parlementaire ».

Pour le conférencier, le Parlement,

« émanation du peuple doit avoir les prérogatives de contrôler le pouvoir exécutif ». Boudina plaide également pour la constitutionnalisation de la société civile qu'il souhaite « voir clairement identifiée dans la future loi fondamentale ».

« Nous n'avons pas besoin d'un poste de vice-président, mais il faut renforcer les prérogatives du Premier ministre » a-t-il ajouté. Interrogé sur la gestion de la maladie du président de la République, le président du MCL a regretté que le gouvernement ne communique pas sur cette question.

« L'ensemble du peuple algérien est inquiet, ce n'est pas le moment de demander des comptes au président, on ne peut que se désoler de voir des messieurs qui font déjà acte de candidature pour la prochaine présidentielle, c'est immoral, mais eux aussi ils peuvent tomber malades et peut-être ils vont se retrouver dans l'impossibilité d'aller jusqu'au bout de leur peine » a-t-il soutenu. Enfin Boudina a lancé un appel à toutes les forces du camp démocratique pour la con-

stitution d'un « pôle de démocrates loin du zaimisme (leadership) doté d'une direction collégiale ». L. G.

## SELON SON PRÉSIDENT ABDERRAZEK MOKRI "Le MSP est ouvert à toutes les alliances"

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) est un parti politique "ouvert" à tous les Algériens et à toutes les alliances, a affirmé, hier, à Alger le président de cette formation politique, Abderrezak Mokri.

"Le MSP n'est pas un parti fermé et reste ouvert à tous les Algériens et Algériennes pour utiliser leur génie, au sein du parti, au service de l'Algérie", a indiqué Mokri qui était l'invité du forum du journal Liberté. Il a expliqué que le projet de réunification des rangs du parti est en cours, annonçant l'installation d'une commission pour la "réunification de la maison du regretté Cheikh Nahnah, premier président du parti". "Cette commission est en train de réfléchir et de débattre des modalités devant aboutir à la réunification des militants et cadres, nouveaux et anciens, du MSP", a-t-il dit, ajoutant que des alliances vont être contractées par le mouvement avec d'autres formations politiques.

A ce propos, il a indiqué que la tradition des alliances et des coalitions est une "ancienne pratique" au MSP, rappelant toutes les initiatives menées dans cette optique par le parti depuis les années 90. A une question sur l'Alliance présidentielle que le MSP avait quittée, il a estimé qu'elle restait "une grande expérience pour le parti", lequel a pu "se former davantage et mûrir" à la faveur de la coalition avec le parti du Front de libération nationale (FLN) et le Rassemblement national démocratique (RND). Pour ce qui est de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV), constituée du MSP, Ennahda et EL Islah, M. Mokri l'a qualifiée de "bénéfique pour l'Algérie" et sera, a-t-il annoncé, "élargie à d'autres partis". Le président du MSP a affirmé en outre que "l'édification du pays nécessite une participation de l'ensemble de la classe politique", ajoutant que l'alternance au pouvoir "constitue l'issue la plus plausible pour aboutir à un développement réel du pays".

Enchaînant sur les prochaines échéances électorales, notamment l'élection présidentielle de 2014, le président du MSP a estimé que "les règles ne sont pas encore connues" et qu'il est "très prématurée" pour lui de se prononcer sur sa candidature. Insistant sur la concrétisation des réformes politiques en Algérie, il a indiqué que son mouvement "ne versera pas dans l'extrémisme qui prêche l'action politique vindicative et destructrice".

Il a soutenu que le MSP demeurera "modéré et soucieux de l'intérêt des Algériens et de l'unité nationale", soulignant que, dans sa ligne idéologique, le parti "n'a jamais été pour un Etat théocratique, mais pour un Etat civil".

R. N.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET FINANCEMENT DU TERRORISME

## L'autonomie de la CTRF renforcée

PAR KAMAL HAMED

La Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF) aura certainement les courbées franches à l'avenir. Son autonomie et son indépendance viennent, en effet, d'être renforcées. C'est ce qui est énoncé par le décret exécutif numéro 13-157 du 15 avril 2013 paru dans le dernier numéro du Journal officiel qui modifie et complète le décret exécutif numéro 02-127 du 7 avril 2002 signé à l'époque par l'ex-chef du gouvernement, Ali Benflis.

Le décret exécutif signé par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, paru dans le numéro 23 du Journal officiel du 28 avril 2013 a abrogé de nombreux articles du décret de 2002 et a même ajouté d'autres dispositions. Il en est ainsi de l'article 2 qui a été abrogé et qui ne faisait nullement référence à l'indépendance de la CTRF puisque il était juste dit que c'est un établissement public.

Or dans sa nouvelle version, l'article 2 énonce que « la Cellule est une autorité administrative indépendante, jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie financière placée auprès du ministre chargé des Finances ».

Il est évident qu'avec ce changement notable la CTRF aura les mains libres pour agir dans le sens d'une meilleure lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et ce, avec le

concours des banques qui doivent, selon, les dispositions de la loi, saisir la Cellule dès qu'il y a le moindre soupçon.

La CTRF fait périodiquement des bilans. Selon les derniers chiffres avancés, il y a quelques mois par le ministre des Finances, Karim Djoudi, les banques ont déposé depuis 2010, 3.985 déclarations de soupçons de blanchiment d'argent au niveau de la CTRF. La Cellule a annoncé par le passé que jusqu'en 2011 les banques ont déposé 2.567 déclarations de soupçons. C'est dire que les chiffres connaissent sans cesse une courbe croissante d'où, sans doute, la nécessité du renforcement de l'indépendance et des compétences de la CTRF. La cellule a, pour rappel, l'obligation de transmettre à la justice les dossiers sur lesquels pèsent des soupçons de blanchiment d'argent.

« La Cellule peut émettre des lignes directrices et des lignes de conduite en relation avec les institutions et organes ayant le pouvoir de régulation, de contrôle et/ou de surveillance dans le cadre de la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme » stipule l'article 5 bis qui est une nouvelle disposition. En d'autres termes, la CTRF ne se contentera plus d'attendre les déclarations de soupçons qui lui parviennent des banques.

La coopération de la CTRF avec les autres institutions ira aussi en se renfor-

cant comme cela est explicitement énoncé dans le nouveau article 7 bis. Ce dernier stipule en effet, que « la cellule peut conclure des protocoles d'accords et d'échanges d'informations avec les autorités compétentes » et ce conformément aux dispositions de l'article 4 de la loi numéro 05-01 du 6 février 2005 qui porte sur la prévention et de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement de terrorisme.

En plus de ces nouvelles dispositions, les cadres de la CTRF ont été promus dans la hiérarchie de la Fonction publique comme cela a été énoncé par l'article 13 bis du nouveau décret exécutif. Selon cet article, le président du conseil est classé et rémunéré par référence à la fonction de directeur général de l'administration centrale.

Il en est de même pour les membres du conseil qui sont classés et rémunérés par référence à la fonction de chef de division de l'administration centrale. Ce décret intervient quelques mois seulement après que la Banque d'Algérie ait instruit les banques de l'obligation légale de déclaration de soupçons auprès de la CTRF. Notons aussi qu'en 2012 une nouvelle loi portant approbation de l'ordonnance de 2005 relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme a été adopté par le Parlement.

K. H.

5<sup>E</sup> ÉDITION DU SALON  
INTERNATIONAL DE LA PÊCHE  
ET DE L'AQUACULTURE

**Il se tiendra  
en novembre  
2013 à Oran**



Le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid-Ahmed Ferroukhi, a annoncé que la 5<sup>e</sup> édition du salon international de la pêche et de l'aquaculture sera organisée du 6 au 9 novembre prochain à Oran. Lors du forum du groupe de presse Ouest Tribune, Sid-Ahmed Ferroukhi a indiqué que cette manifestation intervient après quatre éditions abritées par Alger et cette 5<sup>e</sup> édition se tiendra au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran.

Ce rendez-vous verra la participation de professionnels du secteur, d'investisseurs en aquaculture, d'opérateurs économiques du pays et de l'étranger, des représentants d'établissements bancaires, de compagnies d'assurances, de dispositifs de soutien à l'emploi de jeunes, de centres de recherche et de formation et du service des garde-côtes. Le salon, qui sera organisé sous le slogan "Ensemble pour une pêche responsable, économique et intégrée", constituera une occasion pour échanger les expériences, promouvoir les activités liées à la pêche et à l'aquaculture, valoriser les moyens de production et s'imprégner des techniques nouvelles.

Cette manifestation est organisée par le ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques et la Chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture.

Par ailleurs, le ministre a annoncé l'organisation, à la mi-juin d'une campagne sous le signe "un port bleu et propre" au niveau du littoral national en vue de la protection de la mer et la préservation des ressources halieutiques, et ce, en collaboration avec le ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et de la Ville.

R. E.

EXPORTATIONS ALGÉRIENNES POUR LES 4 PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE 2013

## Un recul dû à la chute des prix du pétrole



**Les exportations algériennes ont atteint 25,04 milliards de dollars (mds usd) durant les quatre premiers mois 2013, contre 26,89 mds usd durant la même période de 2012, en baisse de 6,88%, selon les Douanes algériennes.**

PAR RAYAN NASSIM

**M**algré ce recul des exportations, l'Algérie a réalisé un excédent commercial de plus de 7,16 mds usd durant les quatre premiers mois 2013, contre 11,85 mds usd à la même période de l'année 2012, soit un recul de 39%, précisent les chiffres du Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes.

Quant aux importations, elles se sont établies à 17,88 mds usd les quatre premiers mois de 2013 contre 15,03 mds usd à la même période en 2012, en hausse de 18,94%, précise le Cnis.

Ce recul des exportations s'explique

essentiellement par une baisse de près de 9% des exportations des hydrocarbures de l'Algérie durant cette période, selon le centre. Les hydrocarbures ont continué à représenter l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger avec une part de 96,25% du volume global de ces exportations, soit 24,1 mds usd durant les quatre premiers mois de 2013 contre 26,44 mds usd à la même période de l'année écoulée, en baisse de 8,87%, précise encore la même source.

Les cours du brut ont reculé durant les premiers mois de cette année, notamment en avril dernier où ils sont passés sous le seuil des 100 dollars le baril, relèvent les experts qui expliquent cette tendance par un regain d'inquiétude sur la demande mondiale.

D'un autre côté, l'offre de l'or noir reste extrêmement abondante, ce qui contribuait à peser sur les prix du pétrole, soulignent les experts pétroliers rappelant que les stocks de brut aux Etats-Unis s'établissent à des niveaux records.

Par ailleurs, les exportations des demi-produits qui représentent seulement 2,8% des exportations globales ont plus que doublé, passant de 301 millions usd les quatre premiers mois de 2012 à 702 mil-

lions usd (+132%) à la même période de l'année en cours.

D'autres produits hors hydrocarbures ont également connu des augmentations, il s'agit des biens alimentaires qui ont enregistré une hausse de 170,15%, passant de 67 millions usd à 181 millions usd, et enfin les biens de consommation non alimentaires (+40%) passant de 5 millions usd à 7 millions usd.

La hausse, de 18,94% des importations algériennes durant les quatre premiers mois de 2013, s'explique par une augmentation générale des produits importés à l'exception des produits bruts qui ont légèrement reculé (0,45%) pour totaliser 671 millions.

En effet, la plus remarquable hausse (124,5%) a été enregistrée par les produits énergétiques et les lubrifiants pour un montant de 941 millions usd, les biens d'équipement agricoles (+63%), soit 166 millions usd et les biens de consommation non alimentaires (+24%), soit 3,61 mds usd.

D'autres produits importés ont également connu des hausses mais de moindre importance.

R. N./APS

### PÊCHE AU THON

## La campagne lancée le 26 mai prochain

**L**a campagne de la pêche au thon sera lancée le 26 mai prochain, c'est ce qu'a annoncé le ministre de la Pêche et des ressources halieutiques, Sid-Ahmed Ferroukhi, à partir d'Oran dimanche dernier en présence des responsables du secteur des wilayas de l'ouest du pays.

Le ministre a annoncé que cinq navires équipés ont été mobilisés pour la réussite de cette opération qui durera un mois et qui devra se dérouler dans les meilleures conditions.

Un sixième thonier sera autorisé lors de cette campagne à pêcher le thon en janvier prochain en application des mesures en vigueur, a encore indiqué le ministre signalant que le ministère a reçu neuf

demandes d'autorisation de pêche du thon.

Abordant l'opération d'évaluation des ressources halieutiques en Algérie, le ministre a fait savoir que les premiers résultats concernant le poisson bleu ont prouvé qu'il n'y a eu ni baisse totale ou sensible, ni augmentation et que ces ressources sont à un niveau moyen rapporte l'APS.

A rappeler que le ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques organise régulièrement deux campagnes d'évaluation des ressources effectuées par le bateau scientifique Grine-Belkacem, la première concernant le poisson bleu et la deuxième le poisson blanc.

Pour ce qui est de l'aquaculture, Sid-Ahmed Ferroukhi a signalé le lancement

de la deuxième phase de la feuille de route du secteur et l'organisation par le ministère d'une rencontre avec les professionnels notamment les investisseurs dans le domaine en juin.

Lors de cette rencontre, seront décidées les mesures d'accompagnement et les régions retenues pour concrétiser des projets de fermes aquacoles, a annoncé le ministre ajoutant que son département œuvrera à la relance de projets aquacoles déjà existants.

Le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques a présenté, au début du forum, un exposé sur la stratégie intégrée et durable du secteur dans le cadre de la feuille de route.

EVALUATION DES ACTIVITÉS DES SERVICES EXTERNES DU MARCHÉ

# Benbada : "Notre priorité est de protéger le consommateur"

*La lutte et la répression des fraudes, l'approvisionnement du marché en produits alimentaires de large consommation, la préparation de la saison estivale et du mois de Ramadhan, ainsi que la mise en œuvre d'un programme de fonctionnement des marchés de proximité, sont les points essentiels abordés, hier à la Safex, par le ministre du Commerce, Mustapha Benbada.*

PAR AMAR AOUIMER

**A**u cours d'une rencontre avec les responsables et les directeurs régionaux du secteur du commerce portant sur l'évaluation des activités des services externes et les dispositions d'encadrement du marché durant la saison estivale et le ramadhan 2013, le ministre a souligné que « *durant les quatre premiers mois de l'année en cours, le Conseil de la concurrence est intervenu afin de mettre de l'ordre dans la maîtrise du marché national et développer des opérations de lutte contre le commerce informel qui sera éradiqué avant le ramadhan* ». Il a indiqué également que « *qu'une hausse de 12 % a été enregistrée*



*en 2013 concernant le contrôle des activités commerciales et la lutte contre la fraude comparativement avec l'année 2012*».

Cependant, en dépit du chiffre avancé par Benbada relatif à l'intervention des agents de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes qui est de plus de

342.000 opérations, les commerçants indécents continuent de dicter leur loi aux consommateurs en imposant leurs prix sur les produits alimentaires et en trichant sur la qualité des denrées alimentaires.

Certains commerçants ne respectent même pas les dates de péremption des produits laitiers en écoulant des produits

périmés.

Selon le ministre, pas moins de 12 milliards DA se rapportent à des chiffres d'affaires dissimulés tandis que durant la même période de l'année 2012, le montant de chiffres d'affaires dissimulé était de 7,91 milliards DA.

Quant à la valeur des marchandises et produits saisis sur le marché, elle est évaluée à 129,13 milliards DA en 2013 (143 milliards DA en 2012), alors que le montant des biens et marchandises saisis aux frontières s'élève à 3,07 milliards DA (4,289 milliards DA en 2012).

Le nombre de fermetures de locaux commerciaux, pour non respect de la législation, est de 4.145 contre 4.545 magasins en 2012.

Mustapha Benbada a indiqué que la réhabilitation des commerçants voulant développer des activités se fait en collaboration avec le ministère de l'Intérieur afin de doter les jeunes d'espaces commerciaux au nombre de 165 marchés alors que 119 autres locaux dans les marchés seront octroyés aux jeunes avec la création de 40.000 emplois.

Les pouvoirs publics vont s'efforcer, d'élaborer une batterie de mesures pour approvisionner le marché en produits alimentaires de première nécessité durant l'été afin d'éviter les pénuries...

Le ministre a également insisté sur l'épineux problème des intoxications, parfois mortelles, en été affirmant que « *le gouvernement a pris des mesures sévères pour combattre ce phénomène en mobilisant 6.000 agents de contrôle dotés de 263 véhicules, ainsi que des mesures administratives draconiennes pour annihiler ce fléau* ». **A. A.**

## ENERGIE NUCLÉAIRE

### Première centrale en 2025

PAR RIAD EL HADI

**L'**Algérie compte construire sa première centrale nucléaire en 2025 pour faire face à une demande d'électricité galopante, a affirmé le ministre de l'Energie et des Mines, Yousef Yousfi. "Nous prévoyons d'avoir notre première centrale nucléaire en 2025, et nous sommes en train de travailler sur ce projet", a déclaré le ministre au cours d'une conférence de presse. L'Algérie avait annoncé en novembre 2008 qu'elle allait construire sa première centrale nucléaire en 2020 prévoyant, à partir de cette date, de construire chaque cinq ans une nouvelle

centrale. L'Algérie doit d'abord résoudre les problèmes liés à la sécurité de l'installation, au lieu de son implantation et à la disponibilité de ressources importantes d'eau. Les réserves prouvées de l'Algérie en uranium avoisinent quelque 29.000 tonnes, de quoi faire fonctionner deux centrales nucléaires d'une capacité de 1.000 mégawatts chacune pour une durée de 60 ans. La demande en électricité a connu une progression fulgurante ces dernières années, atteignant 15 à 20%, selon les chiffres avancés par le ministre au cours de sa présentation sur le secteur de l'énergie qui a précédé la conférence de presse.

En 2013, le secteur va mettre en service des capacités de production supplémentaires de 2.500 MW, notamment avec la mise en service de la centrale de Koudiet Eddraouch qui vont porter l'offre nationale en électricité à 12.500 MW.

Le secteur prévoit de faire augmenter sa production en électricité à 15.000 MW en 2014 et à 25.000 MW en 2017, a indiqué le ministre en parlant des projets de Sonelgaz visant à relever le défi de satisfaire la demande nationale.

Pour 2014, Sonelgaz va également installer 500 MW de photovoltaïque à travers 20 wilayas du pays. **R. E.**

## COOPÉRATION ALGÉRIE-EMIRATS ARABES UNIS

### Nouveaux projets communs dans les secteurs de l'industrie et l'énergie

**L'**Algérie et les Emirats arabes unis (EAU) examinent de nouveaux projets communs dans les domaines de l'industrie pharmaceutique, les énergies renouvelables, l'industrie automobile et la pièce détachée, a rapporté l'agence de presse émiratie.

Le ministre de l'Industrie, des PME et la Promotion de l'investissement, Chérif Rahmani, et le ministre émirati de l'Economie, Soltane Ben Said al-Mansouri ont convenu, lors d'une réunion à Abou Dhabi, de la mise en place d'une

équipe technique conjointe pour examiner tous les détails relatifs aux projets proposés, ajoute la même source.

Pour sa part, le ministre émirati a mis en exergue l'intérêt accordé au secteur de l'industrie dans la coopération bilatérale soulignant notamment l'importance des investissements dans l'industrie automobile et la pièce détachée.

Al-Mansouri a évoqué la possibilité d'élargir et consolider le partenariat entre les EAU et l'Algérie avec le concours d'une tierce partie dont l'expérience,

notamment dans l'industrie pharmaceutique, serait profitable.

La 11e session de commission économique mixte algéro-émiratienne, tenue dernièrement à Abou Dhabi, a été sanctionnée par la signature de quatre accords dans plusieurs domaines dont le transport maritime et le catering, un mémorandum d'entente sur la mise en place d'une commission de suivi de l'investissement et un autre mémorandum d'entente sur l'application de l'accord sur la non double imposition. **R. E.**

## ALGÉRIE-ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME

### Signature d'un accord pour développer le tourisme algérien

L'Algérie et l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) ont signé, à Alger, un accord visant le développement du tourisme national par l'amélioration de l'offre et la formation des ressources humaines.

L'accord a été signé par le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Benmeradi, et le secrétaire général de l'OMT, Taleb Rifai. En vertu de l'accord, l'OMT s'engage à fournir à l'Algérie une assistance technique pour développer son tourisme interne, établir des statistiques fiables sur le secteur du tourisme, ainsi que pour une amélioration de la qualité de l'offre et du classement hôtelier. L'accord ambitionne aussi de développer en Algérie le marketing et la promotion touristiques, y compris dans le domaine de l'artisanat, ainsi que de promouvoir la formation et la qualification des ressources humaines dans le secteur du tourisme. Selon le SG de l'OMT, l'ensemble des axes de coopération contenus dans l'accord seront "concrétisés avant la fin 2014". Il a, par ailleurs, souligné "la qualité" de la politique suivie par l'Algérie dans le secteur du tourisme, ajoutant que son séjour dans le pays lui avait permis de relever "l'importance considérable" accordée par l'Etat algérien à la promotion du tourisme notamment interne. **R. E.**

TINDOUF, VACCINATION  
D'OVINS**Campagne  
préventive contre  
la clavelée**

Une campagne préventive de vaccination du cheptel ovin contre la clavelée est menée dans la wilaya de Tindouf et a touché jusqu'ici 220 têtes, a-t-on appris de l'inspection vétérinaire à la direction des services agricoles de la wilaya.

Cette campagne, qui doit se poursuivre jusqu'à la fin du mois de juin prochain, cible un cheptel de près de 12.000 têtes à travers les aires de pacage et appartenant à plus de 3.900 éleveurs, a précisé l'inspecteur vétérinaire, Youcef Moukbel.

L'opération, pour laquelle a été consacrée plus de 10.000 doses de vaccins, a été favorablement accueillie par les éleveurs de la région, a indiqué M. Moukbel.

La wilaya de Tindouf a enregistré ces deux dernières années un développement sensible de sa richesse animale, notamment les camélidés, dont le nombre est passé de 37.900 têtes en 2010 à plus de 42.000 têtes l'année dernière, selon les statistiques de la DSA. Le cheptel caprin est passé de 49.240 à 53.900 têtes, durant la même période, et les ovins de 21.900 à 24.100 têtes, selon la même source.

KHENCHELA, PROGRAMME  
BLANCHE ALGÉRIE**100 nouveaux  
chantiers en juin**

Cent (100) chantiers seront ouverts "dès le mois de juin prochain" à travers la wilaya de Khenchela, au titre du programme Blanche Algérie, avec, à la clé, plusieurs centaines d'emplois, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de l'action sociale (DAS). Ces chantiers emploieront, au total, quelque 700 jeunes qui assureront des travaux d'entretien de l'environnement urbain, de réfection des réseaux d'assainissement et d'enlèvement des déchets solides, a précisé la même source, signalant que ce programme "renforce substantiellement l'action des services techniques des communes".

Selon les services de la DAS, des conventions assorties de fiches techniques des travaux à exécuter seront signées entre la DAS, en tant que représentant du ministère de la Solidarité nationale et les communes concernées.

Le nombre de chantiers relevant du programme Blanche Algérie est en croissance constante, passant de 14 en 2008, à 34 en 2012, avec une concentration particulière au chef-lieu de wilaya, a-t-on ajouté à la DAS, précisant que chaque chantier, d'une durée d'une année, mobilise trois millions de dinars.

Le programme des travaux d'utilité publique à haute densité de main d'œuvre (Tup Himo) avait permis, en 2012, la création de 563 emplois à travers 31 chantiers dans les secteurs des forêts, de l'hydraulique et des travaux publics, a-t-on encore indiqué.

APS

## GHARDAÏA, AUTOCONSTRUCTION

**22.000 nouvelles parcelles  
attribuées**

*Des parcelles de 250 m<sup>2</sup> chacune, réparties sur une soixantaine de nouveaux sites à travers les différentes communes de la wilaya, seront viabilisées et aménagées avant d'être cédées à leurs bénéficiaires.*

Plus de 22.000 parcelles de terrain destinées à l'auto-construction de logements ont été mobilisées à travers la wilaya et seront distribuées prochainement, a annoncé mardi à l'APS le wali de Ghardaïa, Ahmed Adli.

Ces parcelles de 250 m<sup>2</sup> chacune, réparties sur une soixantaine de nouveaux sites à travers les différentes communes de la wilaya, seront viabilisées et aménagées avant d'être cédées à leurs bénéficiaires, a-t-il précisé.

Cette opération, qui vient en application de l'instruction interministérielle numéro 6 du 1er décembre 2012 relative au développement de l'offre de foncier public dans les wilayas du Sud, vise, outre à résorber l'important déficit en logement accumulé durant des années, à donner aux citoyens le moyen d'accéder à un lot de terrain à bâtir viabilisé.

Elle s'inscrit également dans le cadre d'une vision prospective prenant en considération le déficit actuel, les besoins prévus en habitat pour l'ensemble des catégories sociales de la wilaya de Ghardaïa, l'évaluation des constructions et la gestion du capital foncier dans la wilaya de Ghardaïa, a-t-il poursuivi.

Les pouvoirs publics entendent poursuivre la mobilisation des terrains comme outil nécessaire à la mise en œuvre des différents programmes de logements dans la wilaya, afin d'atténuer la forte pression actuelle sur le foncier enregistré notamment dans la vallée du M'Zab, réputée



pour sa topographie difficile et la rareté du foncier, a indiqué M. Adli.

Plus de 10 millions DA ont été dégagés dans la wilaya de Ghardaïa pour les études d'aménagement et la viabilisation des sites devant recevoir ces lotissements. Ces études ont été confiées à l'agence foncière de la wilaya.

Plus de 10.000 lots seront distribués dans la vallée du M'Zab qui compte quatre communes, Daya Ben Dahoua (700), Ghardaïa (5.930), Bounoura (2.000) et El-Atteuf (1.400).

En outre, 2.900 lots sont prévus pour la daïra d'El-Ménéa (communes de Hassi El-Gara et d'El-Menea), 2.400 pour Guerrara, 2.000 pour Métili, 1.641 pour Zelfana, 1.400 pour Berriane, 1.202 pour la commune de Hassi-Lefhal, 525 pour Mansourah et 508 pour Seb-Seb.

La mise en œuvre de cette mesure annoncée par le Premier ministre pour les wilayas du sud du pays permet d'offrir des infrastructures d'accueil intégrées, de

faciliter l'accès à l'habitat décent et de réduire sensiblement le déficit en logements rapporte l'APS.

Cette mesure a expliqué l'inspecteur général de la wilaya permet de renforcer l'offre immobilière, de booster le secteur de la construction et de lutter contre les constructions illicites et insalubres.

En parallèle, les pouvoirs publics ont mis en place, conformément à l'instruction interministérielle numéro 2 du 26 janvier 2012 relative à la promotion de lotissements destinés à l'habitat rural, une opération en cours de concrétisation dans la wilaya de Ghardaïa par la circonscription de zones et sites devant recevoir des lots groupés pour l'habitat rural.

Le lancement de ces programmes dans la wilaya de Ghardaïa va permettre l'ouverture de plusieurs nouveaux chantiers et la création de centaines d'emplois dans le secteur de l'habitat et des services.

B. M.

## BORDJ BOU-ARRERIDJ, PROTECTION DU BARRAGE DE AÏN ZADA

**D'importantes opérations lancées**

Un total de 74 opérations destinées à protéger les eaux du barrage de Aïn Zada (Bordj Bou-Arreridj) contre la pollution a été retenu, a indiqué mardi le

directeur de wilaya des ressources en eau, Abdelali Ghedir.

Il a déjà été procédé au lancement, dans le cadre de cette action, d'une station de

traitement des eaux usées pour les deux communes de Aïn Taghrouit et Bir Kasdali, ainsi que de 22 collecteurs d'eaux usées avec bassins de décantation, a ajouté le responsable.

Le suivi de ces actions est assuré par les services de la direction des ressources en eau avec le concours de l'organisme national de contrôle technique et des bureaux d'étude spécialisés, est-il noté.

M. Ghedir a, par ailleurs, estimé à 40% le taux d'avancement des travaux des projets d'alimentation en eau potable de 17 centres ruraux de la wilaya, programmés pour être réceptionnés avant le début de l'été.

Au cours d'une récente visite dans la wilaya, le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, avait fait part de la décision de réserver les eaux du barrage de Aïn Zada aux besoins exclusifs de la wilaya de Bordj Bou Arreridj qui partageait jusque-là cette précieuse ressource avec la wilaya voisine de Sétif.

APS

CONSTANTINE, INFRASTRUCTURES SPORTIVES

# De nouveaux projets au profit des jeunes de Didouche-Mourad

La réalisation de ces espaces sportifs, inscrits au titre des programmes communaux de développement (PCD) de l'exercice 2013, vivement souhaités par de nombreux comités de quartiers, vise à intensifier la pratique du sport de proximité et à participer à extraire la jeunesse de l'influence négative de l'oisiveté.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le secteur de la jeunesse et des sports sera renforcé, dans la commune de Didouche-Mourad (Constantine) par de nouvelles infrastructures destinées aux jeunes, a indiqué mercredi à l'APS le président de l'Assemblée populaire communale (APC).

Des terrains de football revêtus de pelouses synthétiques seront prochainement aménagés, dans ce cadre, dans plusieurs quartiers urbains et zones rurales de cette commune, à l'instar des localités de oued Lahdjar, de Sidi-Arab et de Massinissa, a précisé Tahar Bouchehem.

La réalisation de ces espaces sportifs, inscrits au titre des programmes communaux de développement (PCD) de l'exercice 2013, vivement souhaités par de nombreux comités de quartiers, vise à "intensifier la pratique du sport de proximité" et à "participer à extraire la jeunesse de l'influence négative de l'oisiveté", a souligné cet élu.

Ces terrains seront dotés de toutes les com-



modités indispensables, à l'exemple de vestiaires, afin de répondre aux attentes des jeunes, notamment rapporte l'APS les footballeurs structurés dans des équipes de quartiers affiliées à la ligue de wilaya, a ajouté M. Bouchehem, faisant savoir que la responsabilité de la gestion et de la préservation de ces lieux incombera aux associations de quartiers et à l'Office des établissements de jeunes (Odej).

Par ailleurs, une enveloppe financière de 18 millions de dinars a été mobilisée au titre des PCD pour la réalisation d'une opération de réhabilitation du stade communal de Didouche-Mourad dont la tribune et les vesti-

aires seront réhabilités, a-t-il encore ajouté. Le terrain de football de cette enceinte sportive sera également doté d'un gazon en fibre synthétique et de pylônes d'éclairage afin de rentabiliser au maximum cette infrastructure.

La commune de Didouche-Mourad verra, en outre, la réception avant la fin du mois en cours d'une salle omnisports d'une capacité de 500 places, appelée à impulser la pratique sportive, notamment les sports collectifs, selon cet élu qui précisé que cette structure a nécessité un investissement de plus de 30 millions de dinars.

B. M.

OUARGLA, AGENCE NATIONALE DE L'EMPLOI

## 842 nouveaux emplois

La wilaya de Ouargla a bénéficié de 842 emplois, durant le deuxième trimestre de l'année en cours, a affirmé, jeudi à Ouargla, le directeur général (DG) de l'Agence nationale de l'emploi (Anem).

"Ces emplois ont été proposés par des entreprises pétrolières établies à Hassi-Messaoud, au terme d'une réunion tenue en présence de leurs responsables", a souligné Mohamed Tahar Chaâlal, lors d'un point presse, en marge d'une visite de travail à Ouargla dans le cadre du suivi du dossier de l'emploi.

Le comité de wilaya chargé de la répartition des offres d'emplois a affecté 2.119 offres aux agences locales d'emploi, a indiqué le DG de l'Anem, à l'issue de cette visite inscrite dans le cadre de l'application de l'instruction du Premier ministre, Abdelmalek

Sellal, relative à la gestion du dossier de l'emploi dans le Sud. Selon le responsable, ces offres consistent en 865 emplois pour les demandeurs sans formation et qualification, 444 emplois pour les titulaires de certificats d'aptitude professionnelle, en plus de 810 postes dégagés pour les universitaires, qui devront tous subir un test professionnel, préalable à leur placement au niveau des entreprises pétrolières. Soulignant la mission "d'intermédiaire" de l'Anem dans le processus de l'emploi, M. Chaâlal a affirmé que le nombre d'emplois (1.717) promis par l'entreprise Sonatrach et annoncés dernièrement par le wali de Ouargla, sera revu à la hausse au dernier trimestre de l'année en cours. Il a fait part, par ailleurs, des grands axes débattus lors de la réunion tenue avec les responsables chargés du suivi et de la

gestion du dossier de l'emploi à Ouargla et de certaines entreprises activant à Hassi-Messaoud, qui s'est soldée par la concertation sur une série de questions susceptibles de garantir la transparence dans l'embauche et la maîtrise du dossier de l'emploi dans la wilaya de Ouargla. Faisant le point sur les activités de l'Agence d'emploi de la wilaya de Ouargla, M. Chaâlal a fait état de l'existence de 11 agences locales de l'emploi à travers ses différentes daïras. Il a exhorté les responsables de ces agences à favoriser la communication avec les demandeurs d'emploi et à valoriser la mission de la direction régionale de l'emploi en tant que soutien à ces agences locales de l'emploi à travers six wilayas du sud-est du pays.

APS

GUELMA, CONTRÔLE TECHNIQUE

## 90 nouveaux postes créés

90 nouveaux postes d'emploi ont été créés à travers les wilayas de l'est du pays par la direction régionale du contrôle technique de la construction (CTC), a indiqué à Guelma, le président-directeur général de cette entreprise publique.

50% du personnel recruté sont des ingénieurs, a précisé Abderrezak Benchiheb lors d'une journée d'étude organisée mardi à l'occasion du 40e anniversaire de la création du CTC.

"Ce renforcement des ressources humaines permettra de respecter les délais au profit de

l'ensemble des partenaires du secteur", a-t-il soutenu. Par ailleurs, le même responsable a indiqué que les entreprises, bureaux d'études et administrations publiques peuvent désormais, au titre d'un effort de déconcentration, "présenter des recours à l'agence de la wilaya concernée qui saisira à son tour la direction régionale avant transmission du dossier, le cas échéant, à l'instance nationale du contrôle technique". Les recours déjà reçus des partenaires concernés, dans l'est du pays ainsi dans les autres régions du pays, sont traités "avec célérité, sérieux et trans-

parence", a-t-il ajouté. La journée d'étude organisée à Guelma a regroupé les opérateurs de la wilaya, les entrepreneurs de travaux publics, les élus locaux et les responsables des bureaux des études. Le débat a porté sur des questions liées, notamment au contrôle des carrières d'agréats et des unités de production de matériaux de construction, en matière de respect des normes.

Les participants ont recommandé la création de laboratoires chargés d'organiser des visites inopinées sur les chantiers.

APS

AÏN DEFLA

## 1.173 logements attribués prochainement

Un total de 1.173 logements sociaux seront attribués prochainement au profit des citoyens de dix daïras de la wilaya d'Aïn Defla, a-t-on appris, mercredi, auprès des services de la wilaya.

Une notification d'attribution vient d'être adressée dans ce cadre à la wilaya par les services de l'Office de gestion et de promotion immobilière (OPGI), a indiqué la même source, ajoutant qu'une enquête exhaustive a été effectuée au préalable par les commissions d'attribution du logement.

401 logements ont été totalement achevés et sont prêts à être attribués, 104 logements seront attribués une fois que les travaux de viabilisation auront été achevés et 668 autres enregistrent un taux d'avancement des travaux dépassant les 60 %, a précisé la même source.

Une pré affectation sera remise aux bénéficiaires même dans le cas de logements non encore achevés, a souligné la même source, assurant que cette mesure contribuera à consolider les relations de confiance entre l'administration et le citoyen.

L'attribution des logements "se fera dans la plus grande transparence," a signalé la même source, qui émet le souhait de ne plus voir se reproduire les scènes de protestation enregistrées lors des récentes opérations d'attribution.

Les autorités de la wilaya de Aïn Defla veillent à ce que les quotas de logement soient achevés dans les délais impartis, a affirmé la même source, faisant état d'un autre programme en cours de lancement sur le territoire de la wilaya.

CHLEF, LOGEMENT SOCIAL

1.500 unités

## distribuées avant juin

La fin du mois de juin prochain dans la wilaya de Chlef, a annoncé le wali.

Ce quota fait suite à la distribution depuis le début de l'année de 2.500 logements sociaux, avait précisé Mahmoud Djemai, lundi, lors de la cérémonie de relogement de 176 familles au niveau de la cité des Frères- Abad à Chlef.

630 logements dont 310 sociaux et 320 relevant de la lutte contre l'habitat précaire (RHP), ont été attribués à travers les communes de Chlef, El-Karimia et Ouled Farés.

Au total 6.000 logements sociaux auront été distribués durant cette année 2013, soit plus du double de ceux distribués en 2012, indique-t-on.

APS

## AFGHANISTAN

**14 morts dans un attentat suicide**

Quatorze personnes sont mortes lundi dans un attentat suicide qui a visé et tué un chef de Conseil provincial dans le nord de l'Afghanistan, ont annoncé les autorités locales.

L'attaque, qui n'était pas revendiquée dans l'immédiat, a eu lieu devant le siège du Conseil à Pul-e-Khumri, capitale de l'instable province de Baghlan.

"Un kamikaze à pied et vêtu d'un uniforme de police a déclenché sa bombe au moment où le chef du conseil et ses gardes du corps entraient dans le bâtiment", a déclaré à l'AFP Sadeq Muradi, chef adjoint de la police provinciale.

"Le chef du Conseil, Mohammed Rassoul Mohseni, a été tué, ainsi que trois de ses gardes et des civils qui étaient venus discuter de leurs problèmes avec lui", selon M. Muradi.

"Selon les informations recueillies auprès des différents hôpitaux de la ville, le bilan des morts s'élève à 14. Neuf personnes ont également été blessées", a indiqué Zubair Akbary, directeur des services de santé publics de la province. Le précédent bilan des autorités faisait état de 11 morts.

Le Conseil provincial équivaut à un Parlement local, mais sans pouvoir législatif. Le président Hamid Karzaï a fermement condamné cette attaque perpétrée par les "ennemis de l'Afghanistan", expression habituellement employée par les autorités pour désigner la rébellion menée par les talibans. Le dernier attentat meurtrier d'envergure contre un chef de Conseil remonte à juillet 2011.

Ahmed Wali Karzaï, un demi-frère très controversé du président Karzaï et chef du Conseil provincial de Kandahar avait alors été tué dans une attaque revendiquée par les talibans, très puissants dans cette région.

Depuis le début du mois et de leur "offensive du printemps", les insurgés ont multiplié les attaques à travers le pays, causant la mort sur cette période de 18 militaires de la force internationale de l'Otan (Isaf), pour la plupart Américains, et de dizaines d'Afghans.

L'Isaf compte près de 100.000 hommes, majoritairement Américains. L'essentiel de ses troupes doit être rapatrié à la fin 2014, mais certains pays comme les Etats-Unis et l'Allemagne ont affiché leur intention de maintenir une présence militaire après cette date.

Chassés du pouvoir en 2001 par une coalition internationale menée par l'armée américaine, les talibans ont affirmé à maintes reprises que le retrait total des troupes étrangères était une condition sine qua non à toute négociation de paix.

## IRAK

**24 policiers tués dans des heurts**

Vingt-quatre policiers irakiens ont été tués dans la nuit lors d'affrontements dans la province d'Al-Anbar, à l'ouest du pays, a-t-on appris lundi auprès de la police et de sources médicales.

Des hommes armés ont enlevé des policiers samedi sur l'autoroute qui relie l'Irak à la Jordanie dans cette province à majorité sunnite de l'ouest du pays, a raconté à l'AFP Mohammed Hadi, l'un des agents kidnappés.

Dans la nuit de dimanche à lundi, un commando conjoint de l'armée et de la police a tenté de libérer les otages, retenus dans une zone désertique. Mais, lors de l'opération "des heurts ont éclaté", a indiqué le lieutenant-colonel de police Majid al-Jlaybaoui. Selon lui, douze policiers ont péri et quatre autres ont été blessés.

Lors de deux autres incidents survenus tard dans la soirée de dimanche, des inconnus ont attaqué deux commissariats à Haditha, à environ 210 km au nord-ouest de Bagdad. Douze policiers ont péri dans ces attaques, selon un officier de police et une source médicale. Al-Anbar est l'une des places fortes du mouvement de contestation antigouvernementale lancée par les sunnites fin décembre.

Les tensions sont vives entre cette minorité et le Premier ministre chiite Nouri al-Maliki, accusé d'accaparer le pouvoir. Les sunnites reprochent également aux autorités de les stigmatiser et d'utiliser la législation antiterroriste à leur détriment.

Agences

## REBELLION EN SYRIE

**Bachar al-Assad exclut toute démission avant la fin de son mandat**

*Le Président syrien, Bachar al-Assad, a exclu toute démission avant la fin de son mandat en 2014, au moment où l'armée semble gagner du terrain dans sa lutte contre la rébellion.*

Dans un entretien accordé, samedi, à des médias argentins, le chef de l'Etat syrien, qui fait face depuis plus de deux ans à un mouvement de contestation qui s'est militarisé, a estimé que "c'est au peuple syrien de décider qui doit partir et quand", à travers une consultation électorale.

"Démissionner, ce serait fuir", a ainsi déclaré al-Assad laissant même entendre qu'il serait candidat en 2014 à sa propre succession. "Le capitaine n'abandonne pas le navire en pleine tempête. Il doit le mener à bon port. Partir, ce serait fuir mes responsabilités et ce n'est pas dans mes habitudes", a souligné le président syrien.

Bachar el-Assad affirme, rapporte l'APS, qu'il se battra jusqu'au bout contre les "terroristes soutenus par l'Occident, certains pays arabes et Israël".

L'entretien réalisé par l'agence officielle argentine *Telam* et le quotidien *Clarín*, intervient au moment où la communauté internationale continue de rechercher une solution politique à la crise syrienne qui, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), a fait plus de 94.000 morts et un million de réfugiés depuis mars 2011.

La communauté internationale tente d'organiser à Genève pour le mois de juin 2013 une conférence de paix. Les Russes et les Occidentaux s'attèlent à négocier l'ordre du jour et l'identité des participants à cette conférence.

Bachar al-Assad, quant à lui, a avoué son scepticisme face à cette rencontre, accusant l'Occident et l'opposition de "vouloir faire échouer toute initiative de dialogue".

Il a ainsi pointé du doigt "de nombreux pays occidentaux qui ne veulent pas d'une solution en Syrie", les accusant une nouvelle fois de soutenir les "terroristes".

Bachar al-Assad a néanmoins salué l'ac-



cord américano-russe, même s'il ne s'est pas prononcé sur sa participation au dialogue prévu avec l'opposition au cours de cette conférence internationale. De son côté, l'opposition décidera le 23 mai de se rendre ou non à ce dialogue.

Au sujet d'une prétendue utilisation par l'armée syrienne d'armes chimiques, Bachar el-Assad assure que ses troupes n'utilisent pas "d'armes chimiques contre les rebelles", estimant que cette affaire pourrait être utilisée comme prétexte pour préparer une intervention militaire étrangère contre son pays. Sur le terrain, l'armée syrienne a lancé dimanche l'assaut contre la ville de Qousseir pour reprendre le dessus sur les insurgés.

La télévision d'Etat a rapporté que l'armée "resserrait l'étau sur les terroristes, les attaques sur différents fronts et détruisait les positions de leurs chefs dans le sud de la ville".

De son côté, l'OSDH a fait état dimanche de combats acharnés entre rebelles et armée aux entrées de la ville de Qousseir.

Selon cette ONG, les troupes sont entrées du côté sud de la ville et tentent d'avancer, alors que les rebelles tentent

de résister à l'assaut.

L'armée avait préparé l'offensive terrestre en lançant depuis dimanche matin une série de raids aériens sur la ville, accompagnés de violents tirs d'artillerie et de mortier. Ces bombardements ont fait 20 morts, dont 11 rebelles, selon toujours l'OSDH.

Ces dernières semaines, l'armée syrienne marque des points sur deux fronts stratégiques : dans la région de Damas et sur la route du littoral. C'est le résultat marquant d'un changement de stratégie. Au lieu de combattre sur tout le territoire, l'armée insiste sur le contrôle des axes qui relient les grandes villes.

Récemment l'armée syrienne est parvenue à prendre plusieurs villages aux alentours de Qousseir, située dans la province centrale de Homs et sur l'axe stratégique reliant la capitale Damas au littoral.

L'armée est aussi parvenue à desserrer l'étau autour de Damas, en fermant l'accès à la banlieue-Est aux mains des insurgés.

Ce changement de stratégie fait perdre du terrain à l'opposition armée.

APS

## MALI, VISITE DU GÉNÉRAL PATRICK DE ROUSIERS À BAMAKO

**Le président du comité militaire de l'UE se dit "confiant"**

Le président du comité militaire de l'Union européenne (UE), le général Patrick de Rousiers, s'est dit samedi "enthousiaste et confiant quant à la capacité technique opérationnelle" du premier bataillon malien en cours de formation par l'UE.

Au cours d'une conférence de presse donnée à l'hôtel Nord-Sud de Bamako, où

est basée la Mission de formation de l'Union européenne au Mali (EUTM), il a expliqué être "confiant" parce que le bataillon, baptisé "Waraba", "a un niveau professionnel extrêmement élevé". "Je suis enthousiaste parce que (les formateurs) sont satisfaits des troupes maliennes", a ajouté le général de Rousiers, qui s'exprimait à l'issue

d'un séjour de 24 heures au Mali. 23 pays de l'UE participent à cette mission. L'Union européenne est en train de former un premier bataillon de 700 militaires maliens. A terme, quatre bataillons doivent être formés en 15 mois, totalisant environ 2.500 hommes, soit la moitié de la capacité opérationnelle de l'armée malienne.

# Auto

Page animée par Ali Zidane

ELSECOM AUTOMOBILE-SUZUKI PROPOSE UN MOIS DE CAMPAGNE PROMOTIONNELLE

## Des rabais de 90.000 DA sur ses citadines

*Elsecom Automobile, représentant officiel de la marque japonaise Suzuki, qui a connu l'année dernière une année exceptionnelle en matière de vente a lancé, un mois durant, une nouvelle campagne promotionnelle sur ses produits...*

Page 12



ESSAI DYNAMIQUE  
DE LA NOUVELLE MINI COPPER PACEMAN

### Une MINI... MAX



Page 13

SALON AUTOMOBILE DES AURÈS, BATNA

### Nissan Algérie présent avec son agent Timgad Auto



Page 12

PAGES ANIMÉES PAR ALI ZIDANE

ELSECOM AUTOMOBILE-SUZUKI PROPOSE UN MOIS DE CAMPAGNE PROMOTIONNELLE

## Des rabais de 90.000 DA sur ses citadines

Elsecom Automobile, représentant officiel de la marque japonaise Suzuki, qui a connu l'année dernière une année exceptionnelle en matière de vente a lancé pour un mois durant une nouvelle campagne promotionnelle sur ses produits.

Cette campagne n'est pas la première du genre puisque le concessionnaire lance presque chaque mois une campagne similaire à destination de sa clientèle, qui apprécie ses produits fiables venus du pays du Soleil levant.

La campagne de rabais, qui a débuté le 15 mai dernier et prendra fin le 15 juin prochain dans l'ensemble du réseau Suzuki et dans la limite du stock disponible, concerne cinq modèles à savoir la Maruti 800, la Celerio GA/AC, la Celerio GLX/AC, la Swift Dzire GL/AC et la Swift Dzire GLX/AC.

Tout au long de la période considérée, Suzuki Algérie offrira des remises allant de 31.000 DA à 90.000 DA. Des remises exceptionnelles

qui seront certainement bien accueillies par le client qui trouve que les modèles de la marque nipponne sont très fiables et robustes, une réputation confirmée dans la mesure où Suzuki est leader du marché algérien des petites citadines.

Pour ce qui de la promotion, le client sera ravi de savoir que le concessionnaire offre 31.000 DA sur la Maruti 800, 50.000 DA sur la Celerio GA/AC qui est désormais cédée à 940.000 TTC (TVN incluse), la Celerio GLX/AC à 990.000 DA TTC, soit une remise de 90.000 DA. La Swift Dzire GL/AC est proposée à 1.130.000 DA TTC (-50.000 DA) et enfin la Swift Dzire GLX/AC à 1.200.000 DA TTC (-90.000 DA).



SALON AUTOMOBILE DES AURÈS, BATNA

## Nissan Algérie présent avec son agent Timgad Auto



Nissan Algérie, représentant exclusif du constructeur automobile japonais, sera présent durant toute la durée du 2e Salon national de l'automobile des Aurès, qui se tiendra du 16 au 22 mai 2013 à Batna. Les visiteurs pourront à travers ce salon, découvrir les derniers véhicules de la marque comme le Navara Simple Cabine, le Navara Platinum, le Nouvel Urvan ou encore le célèbre Juke, dernier Crossover de la marque. C'est par l'intermédiaire de son agent agréé, Timgad Auto, que la gamme de véhicules du constructeur japonais sera exposée sur une superficie de 1.000m<sup>2</sup>. Les visiteurs pourront ainsi découvrir toute l'étendue des modèles de la marque

nipponne et bénéficier de nombreuses offres exceptionnelles. L'agent Timgad Auto a été inauguré en 2012 à Batna dans le cadre de l'extension nationale du réseau de Nissan Algérie. Il sera présent pendant le salon afin d'accompagner les visiteurs durant l'événement. Le constructeur nippon reviendra sur sa politique sécuritaire en présentant aux automobilistes algériens les équipements disponibles sur l'ensemble de ses véhicules. En effet, tous les modèles Nissan bénéficieront dès l'entrée de gamme de l'aide au freinage en pente, d'un système d'anti-patinage des roues ainsi qu'un minimum de deux airbags passager et conducteur.

LES NOUVEAUX VOLVO FE ET VOLVO FL

## La solution idéale pour les livraisons en milieu urbain et périurbain

Les nouveaux modèles Volvo FE et Volvo FL sont encore plus faciles à conduire dans des conditions de trafic urbain qui requièrent un transport rapide, fluide et propre. Ils proposent un environnement conducteur optimisé, et la gamme Volvo FL est désormais disponible avec un moteur 5 litres de 4 cylindres très performant. Le nouveau tableau de bord encore mieux agencé et les nouveaux sièges ergonomiques avec appui-tête et ceintures de sécurité intégrés sont autant de facteurs qui contribuent à améliorer les conditions de travail des conducteurs. Les sièges eux-mêmes et leur fixation au plancher ont été renforcés, contribuant ainsi à améliorer la sécurité en cas d'accident.

### De nouveaux moteurs

Les deux nouveaux moteurs 8 et 5 litres conçus en interne améliorent l'efficacité de la conduite : Le nouveau moteur D8 de 6 cylindres développe une cylindrée de 7,7 litres et se décline en trois niveaux de puissance: 320ch/1200Nm, 280ch/1050Nm et 250ch/950Nm. Le Volvo FL est également disponible avec le moteur D5 compact de 4 cylindres. Ce moteur développe une cylindrée de 5,1 litres et se décline en deux niveaux de puissance: 240ch/900Nm et 210ch/800Nm. « Ces moteurs sont conformes à la nouvelle norme Euro 6, et leur consommation de carburant est identique à celle



de nos moteurs Euro 5. Pour répondre aux exigences de la norme Euro 6, la solution consistait à associer différentes technologies : la réduction catalytique sélective (Selective catalytic reduction, SCR), un turbo à géométrie variable, un système EGR avec système de refroidissement et un filtre à particules », explique Ruddy Houtmeyers.

### Une boîte de vitesses automatisée spécialement personnalisée

Une gamme complète de boîtes de vitesses est désormais disponible avec les deux nouveaux moteurs. Parmi les différentes options, citons notamment la possibilité d'installer la boîte de vitesses I-Shift sur le Volvo FE.

### ESP de série

Autre nouvelle fonctionnalité utile pour les conducteurs : le système de régulation électronique du comportement dynamique (Electronic Stability Program, ESP) est désormais installé de série sur le Volvo FE et le Volvo FL. Ce système permet au conducteur de maintenir son véhicule sur la chaussée en cas d'embarquée soudaine ou sévère.

### Une version 12 tonnes spécialement conçue

Volvo Trucks a également conçu en exclusivité une version 12 tonnes du Volvo FL. Tout contribue à en faire un modèle compétitif : moteur le plus performant de son segment (D5 de 4 cylindres développant une puissance de 240 ch), boîte de vitesses I-Sync spécialement optimisée et poids réduit de 500 kg par rapport à un véhicule équivalent doté d'un moteur de 6 cylindres.

### GMS AU SALON DE BEJAÏA

81.000 DA de remise sur le Great Wall Wingle



La filiale du concessionnaire GMS, la marque chinoise Great Wall prendra part au salon de Béjaïa qui se tiendra du 23 au 31 mai, à travers le représentant de la marque sur place, à savoir Akbou Auto. A l'occasion du salon, le représentant de la marque prévoit de proposer des remises sur son modèle utilitaire, le pick up Great Wall Wingle II. Selon le communiqué de GMS, une remise de 81.000 DA sera proposée sur le Pick-up, ainsi avec un tel rabais le Wingle sera cédé à 1.599.000 DA TTC, TVN incluse. La remise en question est valable dans tout le réseau Great Wall,

### PEUGEOT

## Et voilà la nouvelle berline 308... !

Les designers et les ingénieurs de Peugeot ont conçu une berline audacieuse, intuitive et moderne, au design pur et racé. Grâce à la nouvelle plateforme modulaire EMP2, la nouvelle Peugeot 308 possède des dimensions compactes et une masse allégée (-140 kg).

La nouvelle Peugeot 308 respecte les caractéristiques incontournables du segment C, avec des dimensions compactes (longueur : 4,25 m et hauteur : 1,46 m), un espace intérieur habitable et un coffre particulièrement volumineux (470 litres sous tablette).

### Un design pur et racé

Grâce à sa compacité, ses proportions équilibrées, sa masse réduite et une carrosserie ajustée au plus près de la mécanique, la nouvelle Peugeot 308 affiche une posture racée et dynamique, comme un athlète sûr de sa force. La nouvelle Peugeot 308 affiche une signature lumineuse forte. A l'avant, les projecteurs Full LED fins, expressifs et ciselés comme une œuvre de joaillerie, définissent un regard félin et technologique. Ils sont proposés de série sur les finitions supérieures, ce qui constitue une première mondiale sur le segment. A l'arrière, on retrouve le thème de la crocse ainsi que les 3 griffes Peugeot, dessinées par des feux à LED qui renforcent l'image technologique et dynamique de la voiture. Le Peugeot i-cockpit offre des sensations d'un nouveau genre. Tout est conçu pour vivre une expérience de conduite sensorielle et intuitive : un volant compact pour des sensations dynamiques intenses, un combiné tête haute pour lire les informations sans quitter les yeux de la route, une console centrale haute valorisante et un grand écran tactile de 9,7" pour une conduite intuitive. Ce dernier concentre de nombreuses commandes avec une ergonomie évidente. Cela a permis aux designers de créer une planche de bord très pure, avec seulement



quelques push. Cette approche inédite, où pureté rime avec technologie, trouve son symbole dans le bouton de contrôle du volume, traité comme un bel objet HiFi. L'expérience de conduite de la nouvelle Peugeot 308, amplifiée par le volant de taille réduite, s'appuie sur le savoir-faire de Peugeot en liaisons au sol et sur les qualités de la nouvelle plateforme EMP2. Elle participe aussi à la sécurité, au confort, grâce à l'offre de nombreux systèmes d'aides à la conduite et à l'importante réduction de masse sur la voiture (140 kg par rapport à la génération précédente). La nouvelle

Peugeot 308 est l'incarnation même de la démarche de montée en gamme initiée depuis plusieurs années par la Marque. Cette ambition a guidé les designers et les ingénieurs dès le début du projet. C'est l'usine de Sochaux qui produira la nouvelle Peugeot 308. Les sites français de Trémery et de Douvrin fourniront l'ensemble des groupes motopropulseurs. La nouvelle Peugeot 308 sera présentée en première mondiale au Salon de Francfort le 10 septembre 2013 et débutera sa commercialisation à l'automne 2013 en Europe.

### ESSAI DYNAMIQUE DE LA NOUVELLE MINI COPPER PACEMAN

## Une MINI... MAX



Depuis la reprise de la marque british Mini Cooper par le géant munichois BMW, la petite citadine ne cesse de grandir mais surtout de monter en gamme, devenue au fil des modèles un véritable produit de luxe proposant des équipements de dernière génération qu'on retrouve uniquement sur les grosses berlines de luxe de la marque germanique.

Chez Mini, chaque modèle est unique et chaque modèle a ses propres spécificités ciblant bien une partie d'une clientèle exigeante à la recherche du plaisir de conduire, de la sécurité et du confort. Pour cela les ingénieurs du Groupe BMW a sorti des chaînes de montage un nouveau modèle, un septième Opus qui déjà marque de son empreinte le grand marché européen, il s'agit de la Mini Paceman. En somme la nouvelle Paceman est une pure Mini jusqu'au bout de ses pneus, au dernier boulon.

La Mini Paceman est le premier Sports Activity Coupé dans le segment des véhicules petits et compacts haut de gamme. La silhouette aux lignes tendues d'un coupé, gage de puissance et de dynamisme, le comportement routier typé karting propre à la marque et l'ambiance exclusive de son habitacle modulable font de la Mini Paceman une pionnière de la mobilité urbaine, dont les caractéristiques sont indéniablement à porter au crédit du style innovant et incontournable de la marque britannique haut de gamme. Avec ses deux portes et son grand volet arrière, ainsi que ses deux sièges individuels de qualité à l'arrière, le septième modèle de la famille Mini enrichit l'élégante sportivité de ses proportions.

### Des motorisations au choix

À l'occasion de son lancement sur le marché, la Mini Paceman se décline en quatre modèles tous dotés d'un moteur à essence ou diesel puissant et économe. L'offre inclut la Mini Cooper D Paceman 112 ch, la Mini Cooper Paceman 122 ch, la Mini Cooper SD Paceman 143 ch et enfin la Mini Cooper S Paceman 184 ch. La gamme se verra bientôt enrichie d'une nouvelle déclinaison, la Mini John Cooper Works Paceman de 218 ch. A l'instar du Countryman,

le Paceman, c'est le deuxième modèle à bénéficier du système de transmission intégrale ALL4 en option. Exceptionnelles, nous avons eu l'occasion d'essayer toutes ses motorisations sur cinq étapes programmes par les équipes Mini en Allemagne. Pour découvrir les spécificités de cette nouvelle sportive urbaine sept journalistes algériens, quatre égyptiens, un croate, quatre ukrainiens et deux israéliens ont parcouru plus de 400 kilomètres sur les routes allemandes et autrichiennes, qui nous livraient des paysages féériques de cartes postales sorties tout droit de chez le libraire bavarois. Un plaisir pour les yeux.

### Sports Activity Coupé

Le concept innovant d'un Sports Activity Coupé compact s'exprime dans le design de la carrosserie, reflété de manière authentique par la grande maniabilité de conduite et le langage de conception caractéristique de la Mini Paceman. La Mini Paceman est encore conçue comme une quatre places. Elle est équipée de série de sièges sport pour le conducteur et le

passager. Les deux sièges arrière individuels offrent une grande liberté de mouvement, tant au niveau des épaules que de la tête, ainsi qu'un excellent maintien latéral et un confort exceptionnel. Les touches de commande des vitres électriques sont intégrées dans les revêtements de portes à la forme elliptique marquante.

Par contre l'intérieur est similaire au modèle avec lequel il partage la plateforme : la Countryman, on retrouve toujours la même planche de bord aux plastiques basiques, la même ergonomie qui privilégie le style, et ce compteur central taille XXL. Il aurait été préférable que Mini apporte une touche spécifique à son nouveau produit.

### Tenue de route vive et dynamique

Notre choix n'était pas du tout difficile, nous avons toute de suite opté pour une Mini Cooper S de 184 ch avec boîte automatique, disponible en 2 roues motrices. La même motorisation qu'on retrouve sur d'autres

modèles de la marque à l'hélice est un bloc performant qui nous procure énormément de plaisir. Son caractère s'affirme par le soin et la qualité apportés à chaque détail. Des sensations de conduite dynamique intense. Basé sur la même plateforme que le Countryman, le comportement global est très proche de celui du Countryman, très correcte et la direction est toujours précise. L'agrément de conduite est au rendez-vous grâce à la qualité du comportement routier. La tenue de route, elle, reste vive et dynamique. Sa suspension moderne lui confère une agilité caractéristique de la marque. La suspension sport avec châssis surbaissé et le contrôle dynamique de stabilité (DSC) font partie de l'équipement de série. La direction assistée électromécanique avec fonction Servotronic de série garantit des sensations de karting perceptibles à tout moment. Mais aussi, il faut dire que l'amortissement manque de tenue sur route bosselée, y compris avec le châssis sport optionnel. En poussant à bout le freinage, on n'est pas surpris par sa qualité il répond sur le champ à nos appels de pédale.

### Une sécurité max

Son équipement de sécurité de série inclut des airbags frontaux et latéraux et des airbags rideaux latéraux au niveau des deux rangées de sièges. Toutes les places sont munies de ceintures de sécurité à trois points avec enrouleur automatique, de pré-tensionneurs de sangles et de limiteurs d'effort à l'avant et sont équipées de fixations Isofix pour sièges enfant à l'arrière. Le caractère haut de gamme de la Mini Paceman est encore renforcé par la dotation en série de la climatisation, de rétroviseurs extérieurs à réglage électrique, du système de rangement Center Rail ainsi que d'un autoradio Mini Radio CD.

L'offre d'options comprend, entre autres, un volant sport en cuir (de série sur la Mini Cooper S Paceman et la Mini Cooper SD Paceman) avec touches multifonctions et régulateur de vitesse en option, des sièges chauffants, un toit ouvrant électrique, un accès confort, des phares au xénon, un éclairage directionnel auto-adaptatif et le Park Distance Control.



# ACCUSÉ levez-vous !



AGRESSION À L'ARME BLANCHE

## Pour quelques mots de trop...

*Notre tradition populaire dit que la langue n'a pas d'os et, de ce fait, elle est un organe dangereux parce qu'elle peut être positive et négative. Et dans ses mauvais jours, la langue peut préférer des mots susceptibles de provoquer une effusion de sang. C'est le cas dans l'affaire qui va suivre.*

PAR KAMEL AZIOUALI

Djalal habite Réghaïa habituellement parce qu'en ce moment, il réside plutôt à Illizi où il est obligé de travailler provisoirement. Après quelques jours passés avec sa famille, il doit retourner à son lointain lieu de travail. Pour s'y rendre, il doit emprunter un autocar à partir de la gare routière du Caroubier, mais auparavant, il doit prendre un bus qui le mènera de Réghaïa à Hussein Dey où se trouve ladite gare. Une opération tout ce qu'il y a de plus banal à laquelle sont confrontés quotidiennement de nombreux citoyens.

Arrivé au niveau du Hamiz, le car tombe en panne. Encore une réalité à laquelle sont confrontés de nombreux citoyens. Le chauffeur et son receveur, convertis subitement en chef mécanicien, descendent pour vérifier ce qui ne va pas.

Les voyageurs habitués à ce genre de manège ne bougent pas de leurs sièges respectifs parce qu'il est encore très tôt et le bus n'est pas bondé. Ils savent que le bus va redémarrer dans quelques minutes une fois la panne réparée. Si elle ne l'est pas, le receveur présentera ses excuses et leur demandera de descendre et de monter dans le prochain bus qui arrivera. Et bien sûr, il ne manquera pas de leur préciser : « *Mat'khalsou walou ! Vous ne payerez rien.* »

Ce manège, Djalal le connaît très bien, lui qui a pris des autocars, des bus et des minibus à travers tout le territoire national. Lui aussi a appris à gérer stoïquement ce genre de situation. Ce genre de panne au milieu d'une route à grande circulation ne l'inquiète et ne le dérange nullement parce qu'il sait qu'il arrivera à destination d'une manière ou d'une autre. Une fois, il y a deux ou trois ans plus tôt, le car où il se trouvait était tombé en panne au milieu de nulle part dans le désert. La panne avait nécessité plus de deux heures de réparation. Et c'était lui après avoir retroussé ses manches qui avait



fait repartir le mastodonte grâce à ses vagues connaissances en mécanique générale. Djalal est tellement blasé par la dureté de son quotidien que, d'habitude, il n'aime pas se mêler de ce qui ne le regardait pas. S'il s'était décidé à apporter son aide c'est parce qu'il avait entendu que le chauffeur et son receveur répètent sans cesse qu'ils ne comprennent pas ce qui arrivait au moteur parce qu'il avait été révisé une semaine plus tôt. Lui était descendu et en moins de trois minutes l'avait fait repartir sous les applaudissements de tous les voyageurs, ravis d'apprendre qu'ils ne passeraient pas la nuit dans le désert. Avant de remonter dans le car, le receveur lui demanda :

- Mais pourquoi ne nous avez-vous pas dit que vous étiez mécanicien.

- Mais je ne suis pas mécanicien, répondit Djalal... j'ai juste quelques notions en mécanique.

- Ah ! mais moi, j'aimerais bien connaître le peu de connaissance que tu as... Je suis mécanicien et je n'ai pas détecté la panne.

Djalal sourit, remonta dans le car et bercé par les secousses du voyage s'endormit. Il restait encore deux kilomètres à traverser au milieu du désert.

Mais ce matin-là, cette panne entre Réghaïa et le Caroubier, a priori sans grande incidence sur les nerfs des voyageurs qui ont d'autres possibilités de rallier leur point de chute facilement avec le défilé des cars et des minibus, avait irrité Djalal qui avait peur d'arri-

ver en retard à son travail. Et en raison de la conjoncture actuelle, tout retard et toute absence peuvent lui coûter son emploi que des milliers de jeunes rêvent de prendre.

Il commença à suer. Si la panne persistait, il risquerait de rater le car d'Illizi... Aussi, avait-il décidé de ne plus attendre. Il descendit alors que tous les voyageurs étaient restés à leur place attendant probablement que le receveur et le chauffeur leur demandent de le faire.

Dès que le receveur eut vu Djalal descendre, il lui lança sur un ton désagréable :

- Qu'est-ce que tu fais, là, toi ?

- Je suis descendu pour attendre un autre car.

- Mais tu vois bien que nous sommes loin de l'arrêt.

- Mais de quoi te mêles-tu ? Je n'ai pas envie de rester dans un car qui tombe en panne dès son premier voyage de la journée...

- Mais il n'est pas en panne...

- Ah ! Bon ?

- Oui, il y a juste un petit problème que nous allons régler... C'est un petit problème de mise au point.

- Au lieu de me raconter des histoires, tu aurais dû me présenter des excuses et me rembourser... Je suis un travailleur, je suis tenu de respecter un horaire... Allez, laissez tomber.

Djalal entreprit de s'éloigner pour attendre un autre moyen de transport, loin de l'énergumène. Mais celui-ci ne

voulut pas le lâcher. Il le poursuivit et le tint par l'épaule, l'obligeant à se retourner. Une fois que Djalal se fut retourné, il lui aboya à la face.

- Non, mais pour qui tu te prends, toi ? Tout le monde est resté à sa place et toi tu es descendu... Tu es plus malin qu'eux ? Plus intelligent qu'eux ?

- Je suis juste plus pressé qu'eux... Je dois prendre le car pour Illizi... Mais pourquoi dois-je me justifier ? Allez, laissez-moi tranquille...

- Non, je ne te laisserai pas tranquille... Tu m'as énervé de bon matin avec ton sale comportement... espèce de paysan ! Pourquoi as-tu quitté ton douar ? Retourne-y et nous serons tranquilles.

Des malpropres comme ce receveur Djalal en avait matés par centaines mais ce matin-là, il était pressé. Il n'avait qu'une seule préoccupation en tête. Ne pas rater le départ de l'autocar Alger-Illizi.

Un autre car est en vue. Djalal leva le bras pour l'arrêter mais le receveur le bouscula violemment.

- Non, tu t'en iras une fois que tu t'es expliqué avec moi...

Djalal le repoussa et il tomba à la renverse. Entre temps, le chauffeur de l'autocar qui était sur le point de s'arrêter avait vu qu'il y avait des problèmes et se dit qu'il ferait mieux de poursuivre sa route. De toutes les manières, il n'y avait pas d'arrêt à l'endroit où le jeune homme lui avait fait signe. En l'abandonnant, il ne commettait pas une mauvaise action. Il ne ferait que se conformer à un règlement, certes strict mais efficace, comme dans le cas présent puisqu'il lui permettait de ne pas se mêler de ce qui s'apparentait à une bagarre tout en ayant la conscience tranquille.

Pendant ce temps, le receveur s'était redressé, prit une boîte à outils une énorme clef à molette et se rua sur Djalal, en vue de lui régler son compte. Comme celui-ci était toujours de plus en plus pressé, il sortit de son cabas un couteau et le planta avec rage dans la poitrine du receveur avant même qu'il le ne lève le bras pour porter son coup. Le receveur s'affala sur le bitume.

Après plusieurs opérations et un arrêt de travail de 30 jours, le receveur fut arraché in extremis des griffes de la mort.

Djalal a été jugé il y a quelques jours par le tribunal de Rouiba. Le receveur a demandé un dédommagement de 60 millions de centimes. Quand au tribunal il a requis contre Djalal deux ans de prison ferme et 20.000 DA d'amende.

K. A.

4<sup>E</sup> RENDEZ-VOUS DIWAN DAR ABDELLATIF

# « Sur les traces de l'Emir Abdelkader »

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) continue son cycle de Diwan avec pour thématique « Algérie, récit colonial » avec son quatrième rendez-vous consacré à l'une des figures nationales les plus emblématiques, l'Emir Abdelkader.

PAR KAHINA HAMMOUDI

« Sur les traces de l'Emir Abdelkader » est organisé par l'AARC en partenariat avec les éditions Barzakh le 25 mai à partir de 17 h.

Tout à la fois homme d'Etat, guerrier, poète, mystique, 130 ans après son décès, l'Emir Abdelkader (1808-1883) continue d'être une source inépuisable pour la recherche et la création. Sa vie et son œuvre écrite profuse, témoignent d'une personnalité hors normes, complexe et multiforme...

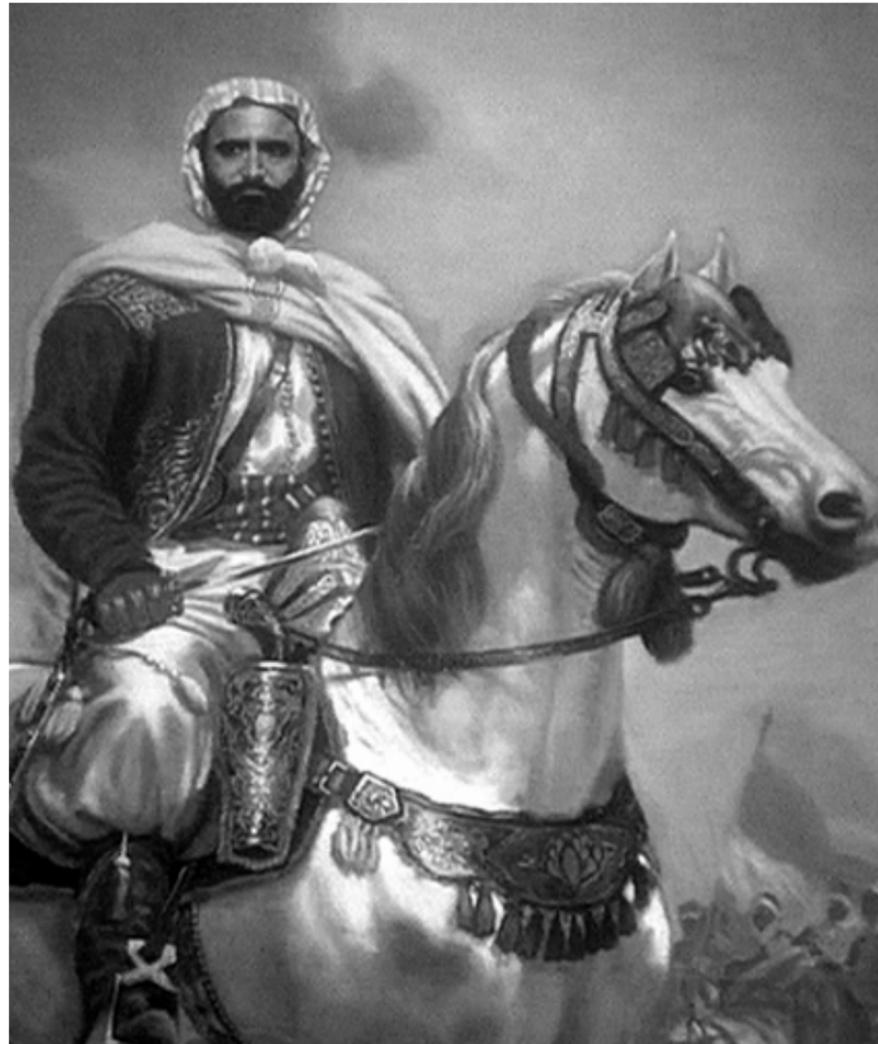
Cette édition du Diwan Dar Abdellatif réunit un historien et un romancier qui, chacun à sa manière, cherchera à mieux cerner ce que fut ce grand personnage de l'Histoire de l'Algérie.

Il y aura ainsi Abdelkader Djemaï qui est né à Oran en 1948. Après un court passage dans l'enseignement, il devient journaliste et collabore à plusieurs périodiques algériens. En 1993, il s'installe en France, où il anime, entre autres, des ateliers d'écriture dans les établissements scolaires et en milieu carcéral.

Il est l'auteur, entre autres, de *Un été de cendres* (Michalon, 1995), *Mémoires de nègre* (Michalon 1999), *Camping* (Seuil, 2002), *Gare du nord* (Seuil, 2003), *Le Nez sur la vitre* (Seuil, 2004) *Zohra sur la terrasse* (Seuil, 2010).

L'autre intervenant est Ahmed Bouyerdene. Né en Algérie en 1967, Ahmed Bouyerdene est diplômé de l'École nationale d'Art de Cergy (DNSEP, 1994) et docteur de l'université de Strasbourg en études méditerranéennes et orientales.

Il est l'auteur de nombreux articles sur l'Émir Abdelkader et de deux essais, -



*Abdelkader par ses contemporains, Fragments d'un portrait*, (Ibis Press, 2008) et *Abdelkader, l'harmonie des con-*

*traires* (Seuil, 2008, 2012). En concomitance avec la fondation Emir-Abdelkader qui organise du 28 au 30 mai, un colloque

COLLOQUE INTERNATIONAL AUJOURD'HUI À ORAN

## Autour de l'œuvre du sociologue Abdelmalek Sayad

L'œuvre du sociologue algérien Abdelmalek Sayad (1933-1998) sera au centre d'un colloque international prévu mardi au Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CARSC), basé à Oran.

"Abdelmalek Sayad: migrations et mondialisation", est le thème générique de cette rencontre scientifique consacrée à l'œuvre et au parcours du fondateur de la sociologie de l'émigration-immigration, a précisé le président du comité d'organisation, Sidi Mohammed Mohammedi.

"Ce colloque est une nouvelle occasion pour rendre hommage à ce grand sociologue algérien", a-t-il expliqué, soulignant que le but est de "confronter les théorisations d'Abdelmalek Sayad avec les nouvelles données sur les migrations à l'heure de la mondialisation".

"Le questionnement principal de ce colloque est de savoir dans quelle mesure cet héritage conceptuel élaboré sur la base de l'étude de l'émigration-immigration algérienne en France pourrait permettre de comprendre et d'interpréter l'évolution actuelle de la migration des Algériens et

également les autres expériences migratoires en tenant compte de la dimension mondiale du phénomène", a-t-il indiqué.

Les pistes de réflexion proposées aux chercheurs dans le cadre de ce colloque s'articulent autour de quatre axes, à savoir "L'œuvre d'Abdelmalek Sayad", "La relation migrations-mondialisation", "Les émigrations-immigrations autres que celles étudiées par Abdelmalek Sayad" et "Les études post-Sayad de l'émigration-immigration algérienne".

Cette rencontre vient couronner un cycle de rencontres dédié à Sayad, lancé en février 2010 par le CRASC en partenariat avec l'Institut français d'Oran et qui a permis l'organisation de huit conférences et quatre séminaires de formation au profit de plusieurs chercheurs et étudiants issus des différentes écoles doctorales algériennes d'anthropologie, a rappelé M. Mohammedi.

Ce nouveau colloque est initié par le CRASC avec la participation de l'université de Tlemcen et d'autres partenaires à l'instar de l'association des amis de Sayad et de l'association de prévention du site de

la Villette (APSV, France).

Né en Algérie, Abdelmalek Sayad est le troisième et unique garçon d'une famille de cinq enfants. Il fait ses études primaires dans son village natal, en Kabylie et poursuit sa scolarité au lycée de Béjaïa avant d'entreprendre une formation d'instituteur à l'École normale de Bouzaréah à Alger.

Il est ensuite nommé instituteur dans une école à La Casbah. Il poursuit ses études à l'université d'Alger où il fait la rencontre de Pierre Bourdieu (1930-2002). En France, il exerça d'abord en tant qu'enseignant vacataire au Centre de sociologie européenne de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). En 1977, il intégra en France, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) où il sera nommé directeur de recherches en sociologie. Il décède le 13 mars 1998.

L'œuvre de Sayad, qui est conservée dans la médiathèque inaugurée à son nom en mars 2009 à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI, France), comporte des milliers de documents, photos et enregistrements sonores répertoriés par l'APSV. APS

international intitulé « Emir Abdelkader, le Droit Humanitaire », l'AARC organise la rencontre Diwan Abdellatif « Sur les traces de l'Emir Abdelkader » le 25 mai 2013 à 17 h, à Dar Abdellatif.

Cette rencontre fait suite à celle autour du livre *La guerre de la honte* de Yves Salvat. Pour son dernier rendez-vous Diwan Dar Abdellatif, ayant pour thématique « Algérie, récit colonial », le samedi 22 juin, l'AARC accueillera Olivier Dard pour son livre *Voyage au cœur de l'OAS*.

K. H.

DÉCÈS DE LA ROMANCIÈRE YAMINA MECHAKRA

### La ministre de la Culture évoque les qualités humaines de la défunte

La ministre de la Culture, Khalida Toumi, a loué dimanche les qualités humaines de la romancière Yamina Mechakra, tout en s'inclinant "avec déférence et respect" en hommage à cette personnalité, décédée dans la matinée à l'âge de 64 ans.

Dans un message de condoléances adressé à la famille et aux proches de la défunte, la ministre évoque la "personnalité brillante, sensible et attachante" que fut Yamina Mechakra qui, écrit-elle, "a traversé la lutte de libération nationale avec les yeux d'un enfant mais le regard d'une adulte".

Pour la ministre, l'acte d'écrire fut probablement un moyen d'"exorciser la douleur et l'horreur de la guerre" chez cette écrivaine de talent qui s'était "nourrie, collégienne puis lycéenne, des meilleurs classiques universels", avant de publier en 1979 son "sublime roman La grotte éclatée puisé de la culture populaire aurésienne dont elle était pétrie", rappelle Mme Toumi.

Elle soulignera, en outre, qu'au sein du groupe Kateb-Issiakhem qu'elle a côtoyé, Yamina Mechakra avait appris l'écriture "vraie", celle "qui dit les mots et les silences de son peuple". Mme Toumi rappelle aussi, dans son message, le parcours étudiant de la défunte qui la fera propulser vers la psychiatrie pour collaborer dans l'équipe de feu Mahfoud Boucebc, dont "l'assassinat par le terrorisme intégriste", estime la ministre, constituera un "tournant dans la vie de Mechakra".

De cet épisode violent, l'écrivaine gardera, rappelle-t-on, une profonde blessure qui finira par la diminuer psychologiquement et physiquement. Son expérience dans le service de pédiatrie du professeur Grangaud fera naître le second roman de Mechakra "Arris", dans lequel elle décrit la tragédie des filles-mères, note en outre Mme Toumi.

Pour la ministre, la disparition de Yamina Mechakra est un "deuil pour la grande famille de la culture". La romancière disparue sera inhumée lundi après la prière du Dhor au cimetière de Sidi Yahia à Alger.

APS

## الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

## ولاية تيسمسيلت

## مديرية التنظيم والشؤون العامة

## مصلحة الشؤون القانونية والمنازعات

## مكتب نزح الملكية والمنازعات

قرار رقم: 395 / 2013 يتضمن فتح التحقيق المسبق للتصريح بالمتفعة العمومية لعملية نزح الملكية الخاصة بمشروع بناء الطريق الرابط بين المحامدة و حدود الولاية مع المدينة على مسافة 3.5 كلم.

## إن والي ولاية تيسمسيلت:

- بمقتضى الأمر رقم: 58/75 المؤرخ في: 26/09/1975م المعدل والمتمم والمتضمن القانون المدني.
- بمقتضى القانون رقم: 09/84 المؤرخ في: 04/02/1984م المتعلق بالتنظيم الإقليمي للبلاد.
- بمقتضى القانون رقم: 25/90 المؤرخ في: 18/11/1990م المتعلق بالتوجيه العقاري المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم: 29/90 المؤرخ في: 01/12/1990م المتعلق بالتهيئة العمرانية والتعمير المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم: 30/90 المؤرخ في: 01/12/1990م المتضمن قانون الأملاك الوطنية المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم: 11/91 المؤرخ في: 27/04/1991م الذي يحدد القواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية.
- بمقتضى القانون رقم: 10/11 المؤرخ في: 22/06/2011م المتعلق بالبلدية.
- بمقتضى القانون رقم: 07/12 المؤرخ في: 21/02/2012م والمتعلق بالولاية.
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في: 30/09/2010م المتضمن تعيين السيد: حسين بسليح واليا لولاية تيسمسيلت.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم: 186/93 المؤرخ في: 27/07/1993م الذي يحدد كيفية تطبيق القانون رقم: 11/91 المؤرخ في: 01/12/1990م الذي يحدد القواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية المتمم بالمرسوم التنفيذي رقم: 248/05 المؤرخ في: 10 يوليو 2005.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم: 215/94 المؤرخ في: 07/07/1994م السني يضبط أجهزة الإدارة العامة في الولاية وهيكلها.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم: 265/95 المؤرخ في: 06/09/1995م الذي يحدد صلاحيات مصالح التقنيين والشؤون العامة والإدارة المحلية وقواعد تنظيمها وعملها.
- بمقتضى المنشور الوزاري المشترك رقم: 57 المؤرخ في: 26/01/1993م المتعلق بتزج الملكية من أجل المنفعة العمومية.
- بمقتضى المنشور الوزاري المشترك رقم: 007 المؤرخ في: 11/05/1994م المتعلق بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية.

- بناء على القائمة الاممية للأشخاص المؤهلين للقيام بالتحقيق المسبق لإثبات المنفعة العمومية في إطار عمليات نزح الملكية من أجل المنفعة العمومية بعنوان سنة: 2013.
- بناء على المراسلة الواردة من طرف مديرية الأشغال العمومية للولاية تحت رقم: 13/1037 بتاريخ: 11/04/2013 مرفوقة بالوثائق والمخططات الضرورية.

## بالتقترح من السيد/ مدير التنظيم والشؤون العامة

## يسر

المادة الأولى: يفتح تحقيق مسبق للتصريح بالمنفعة العمومية الخاص بمشروع بناء الطريق الرابط ما بين المحامدة و حدود الولاية مع المدينة على مسافة 3.5 كلم.

المادة الثانية: يفتح التحقيق المسبق للتصريح بالمنفعة العمومية الخاص بمشروع بناء الطريق الرابط ما بين المحامدة و حدود الولاية مع المدينة على مسافة 3.5 كلم. بتاريخ: 19/05/2013 وينتهي بتاريخ: 02/05/2013.

المادة الثالثة: تشكل لجنة التحقيق المسبق للتصريح بالمنفعة العمومية من السادة الآتية أسماءهم:

- ماتن محمد	- مفتش مسح الأراضي	رئيسا
- عابجد محمد	- متصرف إداري بمديرية التكوين المهني	عضوا
- العربي أحمد	- مهندس دولة بمديرية المصالح الفلاحية	عضوا

المادة الرابعة: تضع لجنة التحقيق المسبق للتصريح بالمنفعة العمومية وثائق التحقيق وكذا سجل التحقيق ومخطط الوضعية للمشروع ببلدية العيون لمدة خمسة عشر (15) يوما متتالية ابتداء من: 19/05/2013 إلى: 02/06/2013 حتى يتمكن المواطنون من الإطلاع عليها من الساعة: 09.00 إلى الساعة 11.00 صباحا ومن الساعة 13.00 إلى 16.00 مساءً زامعا أيام العمل القانونية، وتدون ملاحظاتهم وجوبا بسجل ويمكن لأعضاء لجنة التحقيق سماع أي شخص يمكن أن يساهم في إعطاء معلومات مفيدة عند استشارته.

المادة الخامسة: لا يحق لأعضاء لجنة التحقيق المسبق أن يبوحوا بأي سر يتعلق بالوثائق والمعلومات التي يظلمون عليها أثناء أداء مهمتهم.

المادة السادسة: يتشمل الهدف من العملية في مشروع بناء الطريق الرابط ما بين المحامدة و حدود ولاية المدينة على مسافة 3.5 كلم.

المادة السابعة: تتمثل الأشغال المزمع إنجازها وموقعها وفقا لمخططات الوضعية ما يلي: مشروع بناء الطريق الرابط ما بين المحامدة و حدود الولاية مع المدينة على مسافة 3.5 كلم.

المادة الثامنة: عند انتهاء مدة التحقيق المذكورة في المادة الثانية (02) من هذا القرار، يعلق السجل وينحصر أعضاء لجنة التحقيق المسبق الملاحظتات المدونة الملحقة للسجل ويحررون تقريرا يستعرضون فيه استنتاجاتهم بشأن طابع المنفعة العمومية للمشروع بصريح العبارة يرسلونه إلى السيد/ الوالي خلال مدة 15 يوما ابتداء من انتهاء المدة المحددة.

المادة التاسعة: تقدم نسخة من تقرير أعضاء لجنة التحقيق وجوبا إلى الأشخاص المعنيين بنهاية على طلبهم.

المادة العاشرة: يجب أن يكون هذا القرار قبل خمسة عشر (15) يوما من تاريخ فتح التحقيق.

- مشهرا بمركز بلدية: العيون.

- منشورا في يوميتين وطنيتين لمدة ثلاثة (03) أيام متتالية على حساب مديرية الأشغال العمومية للولاية ومن طرف هذه الأخيرة.

المادة الحادية عشر: تحدد مكافآت أعضاء لجنة التحقيق حسب الكيفيات ونسب مصاريف المهام الممنوحة للموظفين وفقا للتنظيم المعمول به، وتكون المكافآت على عاتق السلطة نازعة الملكية.

المادة الثانية عشر: يكلف السادة / الأمين العام للولاية، مدير التنظيم والشؤون العامة، مدير أملاك الدولة للولاية، مدير مسح الأراضي للولاية، مدير الحفظ العقاري للولاية، مدير المصالح الفلاحية للولاية، مدير الأشغال العمومية للولاية، رئيس دائرة تحميسي، ورئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية العيون كل في حدود اختصاصه بتنفيذ ما جاء في هذا القرار الذي سينشر ضمن مجموعة القرارات الإدارية للولاية.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME  
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE BATNA

NIF 0571 47 08 056

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°...../2013

Dans le cadre des travaux de voiries et réseaux divers de l'habitat rural groupé, la Direction de l'Urbanisme et de la Construction de la wilaya de Batna lance un avis d'appel d'offre national restreint pour la réalisation des lots suivants :

SITE	LOT	QUALIFICATION DEMANDEE
El Madher Centre - commune d'El Madher	Travaux VRD tertiaire	Travaux publics ou hydraulique comme activité principale catégorie 03 ou plus
Draa Boulouf commune de Ain Yagout	Assainissement + APE + voirie + trottoirs + éclairage public + aire de jeux et espace vert	Travaux publics ou hydraulique comme activité principale catégorie 03 ou plus
Boumia Centre 03 commune de Boumia	AEP + assainissement + voirie (corps de chaussée + bicouche + aménagement des trottoirs) + éclairage public et aménagement des espaces verts	Travaux publics ou hydraulique comme activité principale catégorie 03 ou plus
Boumia Centre 02 commune de Boumia	AEP + assainissement + voirie (corps de chaussée + bicouche + aménagement des trottoirs) + éclairage public et aménagement des espaces verts	Travaux publics ou hydraulique comme activité principale catégorie 03 ou plus
Boumia Centre 01 commune de Boumia	Travaux VRD tertiaire + réseau d'éclairage public	Travaux publics, hydraulique ou bâtiment comme activité principale catégorie 03 ou plus
L'agraine commune de Ouled Fadhel	Travaux VRD tertiaire + réseau d'éclairage public	Travaux publics, hydraulique ou bâtiment comme activité principale catégorie 03 ou plus
El Kouachia 02 commune de Boulhilet	Travaux VRD tertiaire + réseau d'éclairage public	Travaux publics, hydraulique ou bâtiment comme activité principale catégorie 03 ou plus

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la DUC de BATNA nouvelle cité administrative La Verdure BATNA Tél. : 033.85.12.22

Les offres devront être accompagnées des pièces suivantes dûment légalisées :

## Contenu de l'offre technique :

- 1-L'instruction aux soumissionnaires signée par le soumissionnaire (lu et approuvée)
- 2-Etat de renseignement
- 3-Modèle de déclaration à souscrire dûment signé et établi selon le modèle du C. charges
- 4-Déclaration de probité
- 5-Numéro d'identification fiscale (NIF)
- 6-Une copie légalisée des bilans financiers de la somme des 03 dernières années ou attestation chiffre d'affaires délivrés par les impôts
- 7-Une copie légalisée du registre de commerce actualisée du soumissionnaire
- 8-Certificat de qualification et de classification du soumissionnaire en cours de validité (copie légalisée)
- 9-L'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire, du gérant ou du directeur général de l'entreprise (original)
- 10-Un extrait de rôle en cours de validité (apuré ou avec échéancier), original ou copie légalisée portant la mention non inscrit au fichier national des fraudeurs
- 11-Les attestations de mise à jour CNAS, CASNOS et

- 12-Les références professionnelles du soumissionnaire (attestation de bonne exécution) des 05 dernières années
- 13-Références bancaires
- 14-Liste des moyens humains, attestation CNAS + diplôme
- 15-Liste des moyens matériels, copies légalisées des cartes grises
- 16-Statut de l'entreprise s'il y a lieu
- 17-Délai de réalisation dûment justifié par un planning
- 18-Attestation de dépôt des comptes sociaux pour l'ensemble des établissements constitués en personnes morales
- 19-Cahier des prescriptions spéciales et communes.

L'attributaire du marché doit compléter les pièces suivantes en originaux (CJ - E. Rôle - CACOBATH)

## Contenu de l'offre financière :

- 1-La lettre de soumission dûment signée et établie selon le modèle du cahier des charges
- 2-Le bordereau des prix unitaires dûment renseigné et signé
- 3-Le devis quantitatif estimatif dûment renseigné et signé

Les soumissions devront parvenir sous doubles enveloppes cachetées à Monsieur le Directeur de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Batna nouvelle cité administrative La Verdure BATNA, portant la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°06/2013, SITES : .....

LOTS : .....

(Soumission à ne pas ouvrir)

-La durée de préparation des offres est fixé à 15 jours.

-L'enveloppe extérieure devra contenir deux autres enveloppes fermées, cachetées portant les références de l'appel d'offres, le nom et l'adresse du soumissionnaire et contenant séparément l'offre technique et l'offre financière, accompagnée des pièces ci-dessus mentionnées.

-Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours.

-La date de dépôt des offres est fixée au vingt et unième (15) jours à 09 h 00 à compter de la première parution du présent

avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP.

-L'ouverture des plis techniques et financiers est fixé le jour de dépôt des offres.

-Les soumissionnaires sont invités à y assister l'ouverture des plis.

L'ouverture aura lieu au siège de la DUC à 10 h 00, les soumissionnaires sont invités d'assister à l'ouverture des plis, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour suivant.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

## AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

N°08/DSAM/2013

N° IF 0 962 1601 9 0490 32

La Direction des services agricoles de la wilaya de Médéa lance un avis d'appel d'offres national ouvert aux : entreprises, coopératives agricoles et artisans disposant d'un registre de commerce.

Ceci pour la confection de 20 000 cuvettes, au niveau des champs d'oliviers des communes de TABLAT et MEZGHENNA wilaya de Médéa.

Les soumissionnaires intéressés par le présent appel d'offres peuvent retirer les cahiers des charges de la Direction des Services Agricoles de la wilaya de Médéa (boulevard Salvador Allende M'salla MEDEA).

Les offres doivent obligatoirement être accompagnées des pièces suivantes :

## A - L'offre technique :

- La déclaration à souscrire cachetée et signée
- La déclaration de probité cachetée et signée
- Le statut de l'entreprise (photocopie légalisée par un notaire)
- Copie légalisée du registre de commerce approuvé par le CNRC + carte d'immatriculation fiscale légalisée
- Les références professionnelles de l'entreprise, antérieur pour des travaux de même nature avec attestation de bonne exécution (photocopies légalisées) signées par le maître de l'ouvrage portant le montant et l'intitulé du projet
- La liste des moyens matériels destinés à l'exécution du projet légalisée avec les justificatifs carte grise et assurance, P-V de l'huissier de justice (2013) avec copie de la carte grise et l'assurance ou un contrat de location notarié avec copie de la carte grise et l'assurance
- La liste des moyens humains destinés à l'exécution du projet de l'année en cours visée par la CNAS (photocopie légalisée)
- Extrait de rôle apuré ou échéancier de moins de 03 mois valable le jour de l'ouverture (photocopie légalisée)
- Délai de réalisation et planning signé et cacheté
- Les attestations de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATH (photocopies légalisées) valables le jour de l'ouverture
- Le cahier des charges signé et cacheté, chaque page doit être paraphée
- Le casier judiciaire du ou des signataires de moins de 03 mois (copie originale) valable le jour de l'ouverture
- Bilans financiers avec chiffres d'affaires des trois dernières années 2009, 2010, 2011 (pour les soumissionnaires existants depuis au moins trois ans)
- Certificat de dépôt des comptes sociaux de l'année 2011 (pour les personnes morales)
- Cahier des prescriptions techniques (CPT paraphé)

## b- L'offre financière :

- La lettre de soumission remplie, signée et cachetée
- Les bordereaux des prix unitaires, signés et cachetés
- Les devis quantitatifs et estimatifs signés et cachetés
- Les soumissions doivent parvenir sous double enveloppes cachetées et déposées à l'adresse suivante :

La Direction des Services Agricoles de la wilaya de Médéa  
(Boulevard Salvador Allende M'salla (MEDEA))

L'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne devra porter que la mention :

Soumission à ne pas ouvrir, avis d'appel d'offre national ouvert N°08/D S A M/ 2013

Confection de 20 000 cuvettes au niveau des champs d'oliviers des communes de TABLAT ET MEZGHENNA Wilaya de Médéa

Délai de préparation des offres : 15 jours à compter de la parution sur les quotidiens nationaux et le BOMOP.

Date de dépôt des offres est fixée au dernier jour du délai de préparation des offres à 10h.

Date d'ouverture des plis est fixée au 15ème jour après l'expiration du délai de préparation des offres à 10h30, au siège de la Direction des Services Agricoles de la wilaya de Médéa, en séance publique.

Les soumissionnaires sont invités à y assister.

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1, 30E JOURNÉE)

# USMH-MCA : la belle pour une 2e place

A l'occasion du déroulement, aujourd'hui, de la 30e et dernière journée du Championnat national de Ligue 1, tous les regards seront braqués sur la rencontre choc du jour, prévue à Lavignerie entre l'USM Harrach et le MC Alger, qui s'affronteront pour la deuxième place synonyme de participation à la Ligue des champions d'Afrique l'an prochain...

PAR MOURAD SALHI

La rencontre, qui aura lieu cet après-midi au stade 1er-Novembre de Mohammadia, est à suivre avec intérêt dans la mesure où l'enjeu est très important.

Dur, dur comme match pour deux formations qui espèrent renouer avec la plus prestigieuse compétition continentale. Si pour les poulains de Boualem Charef, un but est largement suffisant pour préserver leur deuxième place, les coéquipiers de Hocine Metref, quant à eux, sont condamnés à s'imposer pour chiper cette deuxième place. Un point seulement sépare les deux clubs algérois. La confrontation d'aujourd'hui sera décisive et s'annonce palpitante et indécise. Cette journée sera marquée également un autre derby algérois mettant aux prises l'USM Alger et le CR Belouizdad. Cette rencontre qui abritera le stade Omar-Hamadi sera très intéressante à



suivre. L'USM Alger, aux anges après avoir remporté deux coupes en deux semaines, et qui reste sur une belle victoire en déplacement à Sidi Bel-Abbès, tentera certainement de terminer cet exercice par une victoire à domicile en présence des milliers de ses supporters. Les Rouge et Noir qui visent la quatrième place au classement général auront certainement une oreille tendue vers le stade 8-Mai-45 qui verra le champion d'Algérie croiser le fer avec le CS Constantine, qui jouera également pour le même objectif.

L'Entente de Sétif, qui n'a jamais perdu cette saison sur sa pelouse, compte maintenir cette dynamique jusqu'au bout et fêter le titre de championnat avec ses supporters.

En se déplaçant chez le CA Batna qui évoluera la saison prochaine en Ligue deux, la JS Kabylie, tenue en échec à domicile par

le MC El Eulma, tentera de terminer cet exercice sur une belle victoire en dehors de leurs bases. Cette rencontre qu'abritera le stade 1er-Novembre de Batna n'a aucun enjeu pour les deux formations.

Le WA Tlemcen qui évoluera également en Ligue deux la saison prochaine accueillera le MC Oran dans un match sans enjeu. Le troisième club relégué en Ligue deux, en l'occurrence l'USM Bel Abbès clôturera cet exercice à Béchar, face à la JS Saoura dans un match qui s'annonce a priori à l'avantage des locaux. Le MC El Eulma qui recevra le CA Bordj Bou Arreridj et l'ASO Chlef qui donnera la réplique à la JSM Béjaïa sur ses bases au stade Boumezreg, tenteront de mettre à profit l'avantage du terrain et du public pour gagner la totalité des points qui seront mis en jeu sur leurs bases afin d'améliorer leur classement général. M. S.

USM ALGER, PRIME DE L'UAFA

## Les joueurs se partageront 600.000 dollars



Les joueurs de l'USM Alger se partageront la somme de 600.000 dollars représentant la récompense de l'Union arabe de football (UAFA) après leur victoire en finale de l'épreuve des clubs organisée par cette instance, a indiqué le vice-président du club de la capitale, Rabah Haddad. "On s'était entendu avec les joueurs, avant même de disputer

la finale retour, pour leur offrir la totalité de la prime de la compétition en cas de victoire, tout en les avertissant qu'en cas d'échec, les 400.000 dollars réservés au perdant allaient être virés dans les comptes du club", a déclaré le deuxième responsable de la formation de Soustara à Chourouk TV. Les Rouge et Noir de la capitale ont décroché mardi passé leur pre-

mier trophée international en venant à bout de la formation d'Al Arabi (3-2 en aller-retour), deux semaines après avoir remporté la Coupe d'Algérie face au MC Alger. Haddad a réitéré également sa décision d'opter pour une nouvelle expérience en coupe de l'UAFA la saison prochaine (en tant que détenteur du titre) au détriment de la Coupe de la Confédération africaine à laquelle son équipe est également qualifiée. Ce choix est justifié par le désir des Usmistes de se concentrer sur le championnat de Ligue 1, afin de décrocher l'une des deux premières places qualificatives à la Ligue des champions de 2015, selon le même responsable. "La coupe de l'UAFA est moins fatigante que la compétition africaine, et ne nous gênera pas à réaliser nos objectifs en championnat national, raison pour laquelle nous avons opté pour l'épreuve arabe en vue de la saison prochaine", a expliqué le frère de Ali Haddad, le président du conseil d'administration de l'USMA. Par ailleurs, le dirigeant usmiste a souligné que contrairement aux deux dernières saisons, son équipe ne comptait pas effectuer un recrutement tous azimuts, se contentant d'engager entre quatre et cinq joueurs au cours de la période des transferts à l'inter saison.

### Belhadj rempilera à Al Sadd

L'ex-défenseur international algérien, Nadir Belhadj, a donné son accord définitif pour rempiler avec son club, Al Sadd, qui vient de remporter le championnat du Qatar de football, a indiqué son entraîneur, Hocine Amouta. Le technicien marocain, qui s'exprimait en marge de la cérémonie l'ayant désigné meilleur entraîneur du championnat du Qatar de la saison 2012-2013, a fait savoir que le joueur algérien et la direction de son club ont trouvé récemment un terrain d'entente permettant à l'ancien latéral gauche des Verts de prolonger son contrat, mais sans pour autant préciser la durée du nouveau bail. Belhadj (31 ans) avait rejoint Al Sadd lors de l'été 2010 en provenance de la formation anglaise de Portsmouth FC. Auparavant, il avait porté les couleurs des clubs français de Gueugnon, Sedan, Lyon et Lens. Avec Al Sadd, il a notamment remporté la Ligue des champions d'Asie en 2011 et la troisième place en coupe du monde des clubs de la même année. Le défenseur algérien avait annoncé sa retraite internationale en mai 2011, déclarant vouloir laisser sa place à d'autres joueurs pour défendre les couleurs nationales. Outre Belhadj, Al Sadd a arraché également l'accord de sa vedette espagnole, Raul Gonzalez, pour prolonger d'un an son contrat, a encore informé l'entraîneur Amouta.

### Signature d'un protocole de partenariat FAF-Aspetar

La Fédération algérienne de football (FAF) a signé dimanche à Doha un protocole de partenariat avec le centre médical qatari "Aspetar", spécialisé dans la médecine du sport, a indiqué l'instance fédérale sur son site internet. Le nouvel accord a été paraphé à Doha par le président de la FAF, Mohamed Raouraoua et le directeur exécutif d'Aspetar, le Dr Khalifa Jeham Al Kuwari. Le président de la FAF s'est rendu ce week-end à Doha à l'invitation de la Fédération qatarie de football pour assister à la finale de la Coupe de l'Emir entre Al Sadd et Al Rayan. "L'accord ouvre de nouvelles perspectives pour la coopération entre la FAF et Aspetar, la première clinique orthopédique et de médecine du sport dans la région", a précisé l'instance fédérale. Au terme de cet accord, Aspetar s'engage à recevoir pour les besoins de soins, et à titre gracieux, les joueurs des différentes équipes nationales. En vertu de cet accord, la FAF est également appelée à faire profiter son personnel médical des cycles de formation organisés par Aspetar au profit des spécialistes dans le domaine de la médecine du sport.

### ES SÉTIF Aoudia bien parti pour rempiler

L'attaquant international de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football), Mohamed Amine Aoudia, dont le contrat arrivera à son terme en juin prochain, a donné son accord pour prolonger, a-t-on appris lundi auprès du champion d'Algérie en titre. L'ancien joueur du CR Belouizdad, convoité lors du mercato hivernal par les Tunisiens du Club Africain, signera un nouveau contrat, à moins d'une offre "alléchante" de l'étranger, précise la même source. Côté arrivées, l'ESS compte recruter 4 à 5 joueurs dans de différents compartiments, et essayer de garder l'ossature de l'équipe, en vue de la saison prochaine. En effet, la direction de l'Entente devra s'atteler, dès la fin du championnat prévue cet après-midi, à renouveler les contrats des autres cadors, en l'occurrence Mourad Delhoum, Amir Karaoui, et Khaled Gourmi, qui seront en fin de contrat. L'ESS a réussi le pari de préserver son titre de champion, en dépit du départ massif durant l'inter saison de plusieurs de ses joueurs clés.



## Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : **Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING**

Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et de management.

D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.

D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

### Missions :

Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution

Evalue le positionnement de la société sur le marché, Sait l'amélioration de l'évolution des parts de marché, Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,

Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing

Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée

Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)

Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients

Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication, Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)

Veille à la diffusion des supports d'information, Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...

Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits Sait l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes

Sait et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels

Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes

Sait les campagnes publicitaires et promotionnelles, Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

Pilote et met en œuvre la politique commerciale Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services

Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires

Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences

Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...

Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées

Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client

Elabore les stratégies de ventes offensives Assure la mise en œuvre des techniques de ventes

Met en place un réseau de distribution Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution

Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire

Développe et suit les grands comptes Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques

Sait les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs

Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des

nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants

Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs

Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures

Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs

Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction

Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

### Profil :

Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste

10 ans d'expérience

Sens de communication

Capacité de négociation et de persuasion

Force de persuasion

Rigueur, adaptabilité et mobilité

Compétences managériales

Sens de l'analyse

Raisonnement inductif et déductif

Doté d'esprit positif et créatif

Focalisé sur les résultats

grande résistance à la pression

Capacité de détecter et de gérer les problèmes

Maîtrise du français et de l'outil informatique

Discrétion élevée et intégrité morale

### Avantages :

LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANCES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

### Missions :

Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas

Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs

Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.

Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports

Etablissement des documents liés au mode de transport

Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise

3238

مكتب توثيق الأستاذة قندوز هندة موققة بسيدى محمد شارع ديدوش مراد رقم 43، ولاية الجزائر تعديل القانون الأساسي لشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة:

"تي.أل أس إي ترانس لوجستيك سرفيس انترناسيونال"

بموجب عقد توقيته بالمكتب بتاريخ: 20/05/2013 مسجل في الأجل القانوني بقرراً يلي: (1 -) إحالة حصص اجتماعية: أحال السيد:

خرشي محمد، مساعد مسير شريك في الشركة المذكورة أعلاه عن طريق الهيئة (بدون مقابل) كل حصصه و البالغة ثلاثمائة (300) حصصاً اجتماعية

بمبلغ إجمالي قدره ثلاثمائة ألف دينار جزائري (300.000 دج) إلى السيد: حاجي عبدو حكيم

(2 -) استقالة مساعد مسير شريك: استقالة السيد: خرشى محمد و انسحابه نهائياً من الشركة (3 -)

تغيير الشكل القانوني: تم التغيير في الشكل القانوني من شركة ذات المسؤولية المحدودة

"ش.ذ.م.م" إلى شركة ذات الشخص الوحيد ذات المسؤولية المحدودة "ش.ذ.م.م". الباقي بدون تغيير.

الموققة للإعلان

Midi Libre N° 1879 | Mardi 21 mai 2013 -244/13

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS  
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BEJAIA

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14/2013

La Direction des Travaux Publics de la wilaya de Bejaia, Identifiée sous le numéro fiscal (N.I.F) N°408015000006082 lance un Avis d'Appel d'Offres National ouvert pour :

PCCE 2013 : ENTRETIEN COURANT DES ROUTES NATIONALES

- LOCATION DE MATERIELS -

### Projet :

#### LOT N° 01

Entretien Courant de la RN 26 sur 34,1 KMS	Du PK 028+300 au PK 062+400
Entretien Courant de la RN 26 A sur 16,9 KMS	Du PK 003+500 au PK 020+400
Entretien Courant de la RN 106 sur 32,5 KMS	Du PK 034+500 au PK 067+000

#### LOT N° 02

Entretien Courant de la RN 24 sur 24,5 KMS	Du PK 193+000 au PK 217+500
Entretien Courant de la RN 12 sur 33 KMS	Du PK 106+000 au PK 139+000

#### LOT N° 03

Entretien Courant de la RN 75 sur 42 KMS	Du PK 010+000 au PK 052+000
--	-----------------------------

#### LOT N° 04

Entretien Courant de la RN 74 sur 40 KMS	Du PK 061+000 au PK 101+000
--	-----------------------------

#### LOT N° 05

Entretien Courant de la RN 26 sur 15,9 KMS	Du PK 012+400 au PK 28+300
--	----------------------------

Seules les entreprises ou groupement d'entreprises ayant un registre de commerce

Location sont autorisées à soumissionner pour un ou plusieurs lots

Pour le cas du groupement d'entreprises, tous les membres du groupement doivent avoir

un registre de commerce location et Peuvent retirer le dossier d'offres auprès de la Direction des travaux publics (DTP), sise au 5 Boulevard des frères BOUAOUINA Bejaia,

Les offres doivent parvenir sous pli principal cacheté et anonyme et portant la seule mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/2013

PCCE 2013 : ENTRETIEN COURANT DES ROUTES NATIONALES  
- LOCATION DE MATERIELS -

Indiquer le lot concerné

- A ne pas ouvrir -

Et adressé à : Monsieur le directeur des travaux publics de la wilaya de Bejaia 05 boulevards des frères BOUAOUINA -BEJAIA-06000

Le pli principal de l'offre contiendra deux (02) enveloppes fermées portant le nom et l'adresse du soumissionnaire. Une enveloppe pour l'offre technique et une enveloppe pour l'offre financière. Ces offres contiendront les documents suivants exigés par l'instruction aux soumissionnaires.

#### 1 - Offre technique

- > déclaration à souscrire dûment signée ;
- > déclaration de probité signée et renseignée
- > l'instruction aux soumissionnaires paraphée et signée
- > copie légalisées de registre de commerce et en cours de validité
- > extrait de rôle apuré ou échéancier de paiement
- > carte d'immatriculation fiscale
- > Numéro d'identité fiscal (NIF)
- > récépissé de dépôt des comptes sociaux auprès du CNRC pour les entreprises à caractère moral (EURL, SNC, SARL...) copie légalisée
- > mise à jour (CNAS-CASNOS-CACPBATPH) copie légalisée et en cours de validité
- > casier judiciaire du gérant copie légalisée et en cours de validité
- > Moyen matériels justifiés par des cartes grises (à mettre sur chantier) copie légalisée et en cours de validité.
- > Moyen humaine avec CV (à mettre sur chantier)

#### 2 - Offre financière:

- > Soumission dûment signée
- > Bordereau des prix unitaires signé et renseigné
- > Le devis quantitatif et estimatif signé et renseigné
- > Cahier des prescriptions spéciales paraphé et signé

-La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la date de la première parution du présent avis aux quotidiens nationaux ou au BOMOP avant 12 heures, Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont informés que l'ouverture des plis des offres techniques et financières aura lieu en séances publique le jour correspondant à la date limite de dépôt des offres, au siège de la Direction des Travaux Publics à 14h00 heures.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 111 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

La date et heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour correspondant à la date limite de préparation des offres avant 12h00mn.

### Comment répondre à nos annonces

**Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :**

[www.emploipartner.com](http://www.emploipartner.com)

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

## Cuisine

### Ragoût d'agneau aux carottes



#### Ingrédients :

500 g de gigot d'agneau coupé en tranches  
4 gousses d'ail  
4 oignons  
2 c. à soupe de farine  
2 tomates  
Thym, laurier  
1 poivron vert  
1 kg de carottes  
Persil  
Gingembre, piment doux  
Paprika,  
3 c. à soupe d'huile  
Sel, poivre

#### Préparation :

Désosser le gigot d'agneau et le couper en morceaux, mettre l'os dans une cocotte, ajouter l'eau et le thym, laisser cuire 2 heures, réserver. Peler et couper en morceaux les carottes et les oignons. Peler les tomates et le poivron, les couper en rondelles. Dans une cocotte, faire revenir les morceaux de viande dans l'huile à feu doux jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés, ajouter la farine en pluie, ajouter les carottes, l'oignon, l'ail écrasé, le poivron, les tomates, la feuille de laurier et le persil haché, assaisonner des épices. Arroser avec le bouillon réservé, laisser mijoter 40 à 45 minutes à feu doux et couvert, rectifier l'assaisonnement.

### Gâteau léger aux fraises



#### Ingrédients :

3 œufs  
1 demi-citron  
80 g de sucre  
20 g de farine  
100 g de fraises

#### Préparation :

Séparer les blancs des jaunes d'œufs.

Battre les blancs en neige ferme. Laver le citron. Prélever un peu de zeste sur une moitié et la presser.

Couper les fraises en morceaux après les avoir lavées et séchées. Beurrer et fariner les moules.

Dans un saladier, battre les jaunes d'œufs et le sucre de façon à ce que le mélange blanchisse et épaisse. Ajouter en continuant à fouetter le zeste de citron, puis le jus du 1/2 citron et les fraises.

Verser la farine. Incorporer délicatement les blancs en neige à la pâte. Verser la pâte dans les moules et enfourner 30 à 40 minutes jusqu'à ce que les gâteaux soient dorés et souples au toucher. Les laisser refroidir 10 min et démouler.

## MANGER SAIN

# Les fruits rouges allient tonicité et légèreté

Leur couleur fait du bien au moral à l'image de leurs vertus nutritionnelles qui allient tonicité et légèreté. Grâce à des antioxydants spécifiques, à une bonne présence de vitamine C, les fruits rouges diffusent leur énergie jusqu'aux plus petits vaisseaux de notre corps.

### Comment les utiliser pour se soigner ?

Certains naturopathes conseillent d'en faire de petites cures pour évacuer les toxines. Mais on utilisera surtout les feuilles des fruits rouges pour en faire des tisanes diurétiques et désengorger le foie et les reins.

### La fraise en cas de crise de goutte :

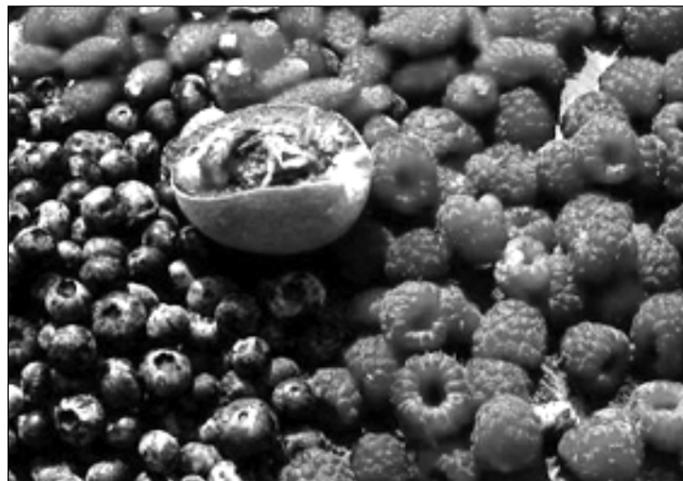
Il suffit d'écraser 80 g de fraises, d'y ajouter un peu de sucre cristallisé, de bien mélanger à 100 ml d'eau chaude. Boire le tout une fois par jour. L'infusion de feuilles de fraisier sauvage est un excellent diurétique.

### Le cassis contre les maladies inflammatoires :

Si la baie de cassis est depuis fort longtemps connue pour ses propriétés anti-infectieuses en raison de sa forte teneur en vitamine C, ses feuilles consommées en infusion permettent de lutter contre les maladies inflammatoires (rhumatismes) en raison des flavonoïdes qu'elles contiennent. Faire infuser un creux de main pour une tasse d'eau bouillante pendant un quart-d'heure.

### La myrtille :

Une infusion avec les feuilles est recommandée en cas de diabète.



### La cerise :

On utilise traditionnellement les queues des cerises pour des boissons diurétiques (10 g pour un litre d'eau à laisser infuser 15 minutes). Mais certains naturopathes conseillent également de faire de courtes mono-diètes (2 à 3 jours) aux vertus dépuratives et reminéralisantes. La cerise a une action drainante, elle libère

les toxines, les reins, le foie et les articulations et tonifie l'ensemble. Mais attention, elle est très riche en sucre.

### La mûre :

Il faut ramasser la pousse de ronce au printemps et les feuilles en été. On peut les utiliser ensuite pendant l'hiver en infusion pour soigner les maux de gorge et même les angines.

## SANTÉ DES ENFANTS

# Une bonne vision, un élément capital

Savoir détecter les signes d'une mauvaise vision est primordial pour un bon développement de votre enfant. Certains vous mettront rapidement sur la piste mais d'autres sont moins évidents...

### Mon enfant a-t-il besoin de lunettes ?

Une bonne vision est un élément capital du développement de l'enfant, d'un point de vue scolaire bien sûr mais aussi social et affectif. Il est, donc, primordial d'en détecter les signes au plus tôt. Certains, évidents, vous mettront rapidement sur la piste mais d'autres, souvent associés à des problèmes de comportement, seront plus difficiles à interpréter...

### Les signes qui doivent alerter :



- Votre enfant se plaint fréquemment de maux de tête.
- Il se plaint de douleurs à la nuque.
- Il se fatigue vite et se détourne rapidement des activités qu'il entreprend.
- Il revient de l'école avec les yeux rouges ou irrités.

- Il plisse les yeux ou fronce les sourcils.
- Il cligne fréquemment des yeux.
- Il semble loucher à l'occasion.
- Il ne semble pas s'intéresser à la lecture ou à l'écriture.
- Il confond certaines lettres.

- Il a l'habitude de lire de très près, plongeant le nez dans ses cahiers.

- Il a besoin de son doigt ou d'une règle pour suivre le fil de sa lecture.

- Sa prise, sur son crayon, est exagérément forte.

- Il a de la difficulté à retenir ce qu'il lit.

- Il travaille avec un œil fermé ou en le couvrant d'une main.

### Les premières visites chez l'ophtalmologiste :

Ces signes sont si peu apparents qu'il est recommandé de faire passer un premier examen de la vue à votre enfant dès 3 ans. Un autre examen est à prévoir lorsqu'il atteindra l'âge scolaire. C'est d'ailleurs à ce moment que la majorité des enfants atteints d'un défaut visuel commencent à s'en plaindre.

## Astuces

### Graines de coriandre plus parfumées



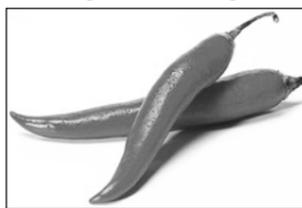
Pour concasser facilement les graines de coriandre et en exhiler tout le parfum, passez-les au four chaud quelques minutes.

### Atténuer le goût trop prononcé de l'oignon...



Pour atténuer le goût trop prononcé de l'oignon dans la salade par exemple, faites dégorger les rondelles quelques minutes dans du sel puis rincez-les à l'eau froide.

### ...du piment trop fort



Pour atténuer la force du piment, faites-le tremper 1 heure dans un mélange de vinaigre doux et de sel. N'oubliez pas que plus vous faites mijoter un plat avec le piment, plus celui-ci devient fort.

### Alléger une purée

### de pommes de terre

Pour alléger une purée de pom-



mes de terre, ajoutez juste avant de servir, un blanc d'œuf battu en neige.

# Mots Fléchés N°1679

embrouillera bloqueront	résider sorcellerie	statuée luta	encore déchirer frange	bramera beux des exploits sportifs	puissances	soustrait en tenue d'Eye
porteur stagner					voie urbaine jeunes étudiants	
pouffera signe de notée			hardes- se débris	arme de poisson note de olé		facon- nées
se laisse- tomber (s')	ourlets passa tout près	parodie déquer- niront		argile rouge échouais	devins téméraire atome noctif	degré musical petit naïve
absurde la part de phaon			indium auleho	fil de lars rien		
fruit à huile vedette		classé			emploi théâtral unités de solide	
feras le fier	métal de batée petits parasites	substant lombes	habitudes sacrées voies d'accès		note de fin terre ferme	siège de société voût
dire bourler passant par				mauvaise odeur délassé	trans- sas ennuiera	
concordes traoas	demeur- rés	feras du tort lute				sainte de l'agenda licite
rétro- grades rénu		souhaites union eu- ropéenne		art du papier plié brachée	garrotter arène de patheur	disposé
étalle de mer			posture de coqa		discours inutile	pareil mais raoocuroi

<b>SUDOKU</b>	<b>N°1669</b>	<b>SOLUTION SUDOKU</b> N°1668	<b>SOLUTIONS MOTS</b> FLECHES 1668
---------------	---------------	----------------------------------	---------------------------------------

2	6						8		1	3	4	9	6	2	7	8	5	I D E U S D R ALLEGRESSE ETE LIBERTAIRES C RUMINER TAPOTA MINERALE ALES GITE ANA ATELE NERF GIFLES R FAR AVEN OR FA TARSE ECRASAI RISSETTE AS PIS O FUITES BON ANCRERAS PARER HEU ITALIE E TRANSIE BASSIN UREES LACE NI PAGE SAUTERONT DESSUS TRAVEE DER TESTE SAN ARA URNE LOT BRIEFER TUYERE UT FRAC ESSES	
		4		2			1	7	8	5	9	4	7	1	3	6	2		
1		5		7	9		2	6	2	6	7	8	5	3	9	4	1		
			5				9	1	5	4	3	6	1	8	2	9	7		
				9			6	3	2	6	7	1	2	9	4	8	5		3
		9		4				5	9	2	8	7	3	5	4	1	6		
	4				1				3	8	2	5	4	6	1	7	9		
		3		5	7				7	1	6	3	8	9	5	2	4		
5				8			6	4	4	9	5	1	2	7	6	3	8		

# Quand les sismomètres permettent de suivre le déplacement des baleines

*Des chercheurs américains ont utilisé des réseaux de sismomètres sous-marins, initialement destinés à prévenir les tremblements de terre près des côtes, pour analyser le chant des baleines et retracer leurs déplacements.*

Leur étude a été publiée dans le *Journal of the Acoustical Society of America*. Il y a une dizaine d'années, des sismomètres ont été installés en profondeur sur la dorsale Juan de Fuca dans le Pacifique. Cette zone, située au large des côtes de l'état de Washington est sismiquement active. Mais se mêlant aux bruits de la croûte terrestre, une profusion de chants de baleines - des rorquals communs, en l'occurrence - perturbait l'écoute.

Ces chants ont alors été considérés, au début, comme une nuisance par les chercheurs de l'Université du Washington. Puis, en 2008, ces océanographes, dirigés par William Wilcock, ont eu l'idée d'utiliser ces enregistrements pour localiser ces cétacés et étudier leur comportement.

## Un chant bruyant, facilement localisable

À partir de huit sismomètres dispersés sur la faille, Dax Soule, doctorant à l'université, a pu traiter 300.000 appels de baleines et reconstituer l'itinéraire de 154 individus. Peu mélodieux, le chant du rorqual commun est, en revanche, facile à détecter, grâce aux instruments de surveillance et à l'analyse par ordinateur. Michelle Weirathmueller, également doctorante à l'Université du Washington, a utilisé les triangulations de son confrère pour déterminer l'amplitude du volume sonore des chants. Ces derniers peuvent monter jusqu'à 190 décibels, soit le bruit d'un moteur à réaction. Doté de ce nouveau paramètre, les chercheurs espèrent pister les baleines via d'autres réseaux de sismomètres nord-américains. "Nous



aimerions savoir où les rorquals communs se trouvent à un moment donné et comment leur présence pourrait être liée à la

disponibilité alimentaire, aux conditions océaniques et à la géologie du fond marin", explique Michelle Weirathmueller. Utiliser

pour ce faire les données de capteurs de tremblements de terre semble donc un moyen peu coûteux et non invasif.

## Il y a 15.000 ans, les peuples d'Europe Set d'Asie parlaient la même langue

Il y a 15.000 ans, les ancêtres des peuples européens et asiatiques parlaient la même langue, selon une nouvelle étude scientifique. D'un continent à l'autre, d'un pays à l'autre, existe une remarquable diversité linguistique qui n'en finit pas de fasciner les chercheurs. Selon les estimations, il existerait aujourd'hui entre 3.000 et 7.000 langues parlées à travers le monde. Et pourtant, il y a 15.000 ans, les ancêtres de la plupart des peuples européens et asiatiques parlaient bien la même langue. C'est du moins ce qu'affirme une nouvelle étude scientifique publiée cette semaine dans la revue *Proceedings of the National Academy of Sciences*.

"Nous pouvons retrouver des échos d'une

langue existant il y a 15.000 ans ce qui correspond à la fin du dernier âge glaciaire", explique Mark Pagel, biologiste spécialiste de l'évolution de l'Université de Reading, au Royaume-Uni. Dans l'étude reprise par Slate, ce scientifique indique que des mots phonétiquement proches de l'anglais *mother* (mère), *father* (père) et *man* (homme) étaient ainsi prononcés par des populations se trouvant il y a 15.000 ans dans le Caucase. Néanmoins, il faut préciser que, pour Mark Pagel, l'évolution des langages s'apparente à celle de l'évolution biologique, les mots les plus couramment employés changeant peu. C'est grâce à ces constantes qu'il est possible de trouver des racines communes

et les dater. Par exemple, on sait que le français et l'anglais possèdent 50% de mots qui dérivent d'un ancêtre commun (comme *mère* et *mother*). Or, l'anglais et l'allemand, eux, ont 70% de leurs mots venant d'un ancêtre commun. Ainsi, même si ces trois langues sont liées, on devine que l'anglais et l'allemand ont un ancêtre commun plus récent.

Remonter aux ancêtres des mots Après avoir identifié les mots les plus importants d'un langage (c'est à dire ceux qui changent le plus lentement, donc), les chercheurs sont parvenus à remonter dans le temps et à reconstituer des mots très anciens, des mots fossiles. Ils se sont pour cela appuyés sur la fréquence de changements de certains sons entre

différentes langues, le "pater" (père) latin donnant le "father" anglais. Selon cette théorie, les ancêtres des mots "pater", "I" (je), "fire" (feu), "hand" (main), ou encore "to hear" (entendre) font partie des 23 mots issus de cette langue ancestrale que parlait plusieurs peuples, il y a 15 000 ans. Toutefois, "même ces mots qui évoluent très lentement ne permettent pas de remonter plus loin", explique M. Pagel cité par Slate. Reste que cette découverte constitue une grande avancée dans la compréhension et la connaissance de la préhistoire. En effet, en combinant la linguistique à l'archéologie et à l'anthropologie, on devrait pouvoir mieux comprendre les mouvements des peuples, estiment les spécialistes.

### L'encyclopédie

### DES INVENTIONS

## FIBRE OPTIQUE

**Inventeur : John Tyndall - Date : 1854 - Lieu : Irlande**

Il a fallu attendre 1854 pour que le physicien irlandais, John Tyndall, fasse la démonstration du principe de la réflexion totale interne qui est à la base de la fibre optique. Quant à la conception et la production de la fibre optique industrielle, nous la devons à Robert D. Maurer et l'équipe de chercheurs de la société Corning.



RELOOKING EXTRÊME :  
SPÉCIAL OBÉSITÉ

22h35



Sally, 45 ans, est une femme et une mère comblée. Mais depuis plusieurs années, elle souffre de son image. Après un accident qui a bouleversé sa vie, elle s'est totalement laissée aller et pèse aujourd'hui 136 kilos. Son reflet dans le miroir lui est d'autant plus insupportable qu'elle a été mince et active pendant la plus grande partie de sa vie. Pour l'aider à retrouver sa silhouette, Chris Powell va la suivre pendant un an. Il lui redonne goût au sport et lui prodigue des conseils pour reprendre de bonnes habitudes alimentaires.

## ENVOYÉ SPÉCIAL



22h35



«Crimes d'ados» Ces crimes sont rares mais, plus que les autres, bouleversent. Comment expliquer en effet la mort d'Alexandre, abattu il y a tout juste un an par ceux qu'il considérait comme des frères ? Et que s'est-il passé dans la tête de cet adolescent corse qui a éliminé ses parents et ses petits frères une nuit d'août 2009 ? Leurs proches, leurs psychiatres et leurs avocats tentent de lever une part du mystère qui entoure ces meurtriers aux visages d'anges • «Les drives» Commander ses courses par Internet et venir les chercher quelques heures plus tard en magasin ou dans un entrepôt et cela sans déboursier un centime : le drive séduit désormais six millions de Français. Plongée dans les coulisses d'une guerre sans merci • 3e sujet

## LA VÉRITÉ



23h05



Ecartelé entre sa femme, Laurence, sa maîtresse, Alice, et le mari de sa maîtresse, Paul, qui se trouve naturellement être son meilleur ami, Michel se laisse aller à un mensonge, puis à un autre, puis à un troisième, un quatrième, pour finalement découvrir que peut-être, les trois autres lui cachent eux aussi la vérité. Et sa vie devient peu à peu un enfer. Cette escalade irréversible dans le mensonge provoque tout d'abord des quiproquos, puis des tensions, et enfin des incompréhensions qui minent progressivement l'existence des deux couples...

## FRINGE - LE RETOUR



20h35



Peter comprend que c'est la fausse Olivia qui est à ses côtés. S'apercevant qu'elle est démasquée, elle s'enfuit et informe Walter-ego de la situation. Celui-ci décide de la faire revenir au plus vite. Pendant ce temps, la vraie Olivia, emprisonnée, tente de convaincre Broyles de l'aider à regagner son univers. Il finit par accepter, persuadé que c'est la seule solution pour éviter la guerre entre les deux mondes.



# LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

LES NOUS Ç NOUS  
RETOURNENT LA TÉLÉ

22h30



Il y a quinze ans, la France découvrait les «Nous ç Nous», une bande d'humoristes composée de Jean Dujardin, Bruno Salomone, Eric Collado, Manu Joucla et Eric Massot. Parodies d'émissions à la mode, de films, de séries télé, de «boys bands» et de reportages constituaient leur fonds de commerce. Retour sur cette aventure.

CAVALE AUX PORTES DE  
L'ENFER

20h45



En 1870, au Texas, un desperado irlandais et un chasseur de primes impitoyables s'associent à un jeune criminel, qui prétend savoir où se trouve le trésor de John Wilkes Booth, l'homme qui assassina Lincoln. Entre désir de gloire, de richesse et de justice, les trois fugitifs se battent pour leurs vies, tout en essayant de conserver un coup d'avance sur leurs poursuivants. Leur route croise celle de plusieurs personnalités du Far West...

## HAWAII 5-0 - PA'ANI

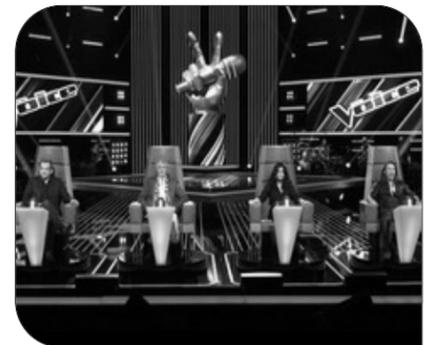


20h50



Un homme est tué à bout portant au cours d'un jeu de simulation avec des armes factices auquel il participait avec ses collègues. Ces derniers sont donc tous des suspects potentiels. Pourtant, ils semblaient tous apprécier la victime. Sur les vidéos filmées au cours du jeu, Steve remarque un homme masqué qui pourrait bien être le tueur. Au cours de l'autopsie, Max constate que le défunt avait absorbé récemment un fort sédatif.

## THE VOICE



22h35



Il ne reste désormais qu'un talent par coach. Ils sont donc quatre à s'affronter lors de cette grande finale. Accompagnés d'un orchestre pour leur performance en direct, ils devront donner le meilleur d'eux-mêmes sur quatre titres différents, afin de séduire les téléspectateurs. En effet, c'est le public seul qui désignera le gagnant. Le successeur de Stéphane Rizon, vainqueur de la première saison, enregistrera un album pour Universal Music. Florent Pagny est bien décidé à mener une fois



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication  
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à  
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine :  
100, rue Larbi Ben M'hidi -  
Constantine -Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzarhah : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

# Keira Knightley

## un mariage en toute discrétion

Keira Knightley a épousé discrètement le chanteur James Righton, du groupe *Klaxons*. Le couple s'est dit oui lors d'une cérémonie civile très intime en présence de la famille et des témoins.

### Teri Moïse

**elle s'est suicidée**

Teri Moïse, célèbre pour son titre *Les poème de Michelle*, s'est suicidée le 7 mai à Madrid. En 1997, elle avait remporté une Victoire de la musique en tant qu'interprète francophone de l'année.



### Jean Dujardin

**il incarnera le juge Michel au cinéma**

Dujardin incarnera pour le cinéma le juge Michel qui avait démantelé plusieurs réseaux de drogue. Il a été tué à Marseille le 21 octobre 1981 par deux hommes circulant à moto.



## Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	03h52
Dohr	12h44
Asr	16h34
Maghreb	19h52
Icha	21h29

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1879 | Mardi 21 mai 2013

**MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.  
0777.10.49.42  
0550.18.37.57

## 40<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA LUTTE ARMÉE

# Des festivités à Tifariti pour marquer l'évènement

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le peuple a célébré hier le 40<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la lutte armée dans la ville de Tifariti libérée à travers des parades militaires et exhibitions artistiques en présence du président sahraoui, Mohamed Abdelaziz.

"Des personnalités internationales et des délégations représentant les wilayas et les institutions nationales sahraouies étaient présentes à ces festivités commémoratives", selon l'agence de presse sahraouie (SPS).

La célébration du 40<sup>e</sup> anniversaire de la création du Front Polisario et du déclenchement de la lutte armée intervient alors que "de nombreux acquis internationaux ont été réalisés au double plans politique et diplomatique dont l'obtention par le Sahara occidental du statut de membre de l'UA (ex-OUA) et sa reconnaissance par 80 pays à travers le monde".

"Le Front Polisario jouit d'une place privilégiée, étant le représentant unique et légitime du peuple sahraoui et un partenaire de paix dans la région avec la reconnaissance de l'Onu et de toutes les organisations internationales.

En revanche, aucun Etat ou organisation ne reconnaît les visées expansionnistes du Maroc au Sahara occidental qui demeure une question de décolonisation, selon les résolutions et recommandations de l'Assemblée générale de l'Onu et de son Conseil de sécurité", a précisé SPS.

L'Onu "soutient la nécessité du respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et appelle le régime marocain à améliorer la situation des droits de l'Homme, conformément au droit international, dans la perspective d'un règlement juste de la question sahraouie", a ajouté SPS.

## VOL AU CHU DE ANNABA DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES

# Des cliniques privées à Batna mises en cause

Une importante quantité de produits pharmaceutiques dérobés de la pharmacie centrale du centre hospitalo-universitaire (CHU) de Constantine vient d'être saisie par les éléments de la brigade d'intervention du groupement de Gendarmerie nationale de Batna, a-t-on appris dimanche auprès de ce corps constitué.

La même source a précisé qu'après la confirmation d'informations parvenues à la Gendarmerie nationale, la brigade d'intervention a saisi, à bord d'une camionnette, 1.560 pochettes de sérum de fabrication locale et étrangère, 116 draps médicaux stérilisés de fabrication locale et deux (2) boîtes de deux litres chacune contenant un produit d'utilisation hospitalière servant à se protéger contre les rayons du scanner.

La même source a ajouté que le chauffeur du véhicule intercepté et son accom-



Pour rappel, le Front Polisario a entamé la lutte armée le 20 mai 1973 et poursuit sa résistance armée face à l'occupant marocain depuis 1975.

Le premier conseil national sahraoui provisoire a été créé le 28 novembre 1975, avant la proclamation de la République sahraouie, juste après le départ du dernier soldat espagnol du Sahara occidental le 27 février 1976.

Le Front Polisario a été reconnu comme représentant légitime du peuple sahraoui conformément à la résolution 34/37 adoptée par l'Assemblée générale de l'Onu le 21 novembre 1979.

Le Conseil de sécurité a adopté le 25 avril 2013 la résolution 2099 sur le Sahara occidental dans laquelle il a réitéré son appel à "une solution politique juste et durable acceptée par les deux parties et qui garantit le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination".

pagnateur, âgés de 44 et de 49 ans, ont été arrêtés pour absence des documents officiels justifiant le transport de ces produits.

Les investigations effectuées par la suite ont révélé que les produits saisis proviennent de la pharmacie centrale du CHU Benbadis d'où ils ont été dérobés avec la complicité de certains employés de l'hôpital.

L'enquête a également établi que ces produits devaient être vendus à six cliniques privées ayant pignon sur rue à Batna.

Les deux personnes arrêtées ainsi que les gérants et les pharmaciens des cliniques privées impliquées ont été présentés dimanche devant le procureur près le tribunal de Seriana. Les deux individus interpellés ont été placés sous mandat de dépôt tandis que les gestionnaires et les pharmaciens des cliniques privées seront directement cités à comparaître.

## ILS EXIGENT LA DÉLOCALISATION DU MATCH USMH-MCA

# Les supporters du Mouloudia s'attaquent à la Faf et à Sonatrach



Quelques supporters du MC Alger ont tenté, hier, un mouvement de protestation devant le nouveau du siège de la Fédération algérienne de football (Faf), pour exiger la délocalisation du match USM Harrach-MC Alger, prévu aujourd'hui à Lavigerie.

Les quelques supporters, qui étaient présents à la dernière séance d'entraînement d'hier matin, se sont rassemblés d'abord au niveau du siège de Sonatrach avant de tenter de rejoindre le siège de la FAF, mais ces derniers en ont été empêchés par les services de sécurité.

Il y a lieu de signaler qu'une centaine de supporters ont rencontré hier également Kamel Achour le président du conseil

d'administration du club en son siège pour lui demander de boycotter le match d'aujourd'hui, comptant pour la 30<sup>e</sup> et dernière journée du championnat national de ligue 1. Ce dernier leur a annoncé que l'équipe déclarera forfait au cas où la Ligue nationale ne changerait pas le lieu de domiciliation de cette rencontre.

Au niveau de cette instance nationale de football, les supporters ont tenté d'exprimer leur colère en jetant des projectiles et en proférant des slogans hostiles aux responsables de la balle ronde algérienne, à leur tête, le président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua.

M. S.

## BIEN WAKFS

# Ghلامallah : "40% seulement sont exploités"

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Bouabdellah Ghلامallah, a indiqué, hier à Blida, que seulement 40% des biens wakfs sont exploités actuellement, en attendant de récupérer le reste.

"Actuellement, on exploite seulement 40% du total des biens wakfs. La plus grande partie de ces biens nécessite soit une récupération, car elle est occupée illégalement, ou a besoin de travaux d'entretien et d'aménagement", a souligné le ministre, en marge du deuxième séminaire international sur "Le rôle du financement islamique dans le développement durable", organisé à l'université Saâd Dahleb.

La valeur des wakfs en exploitation est de l'ordre de "300 milliards DA", a indiqué Ghلامallah, ajoutant que "le recouvrement de l'ensemble des biens permettra d'atténuer les difficultés socioéconomique d'un grand nombre de familles nécessiteuses".

Le problème majeur qui se pose pour la récupération des biens wakfs consiste en l'occupation des assiettes foncières par des entreprises publiques depuis de longues années. "Ces entreprises devraient soit verser des indemnités, ou payer des loyers", a-t-il affirmé, à cet égard.

D'autre part, le ministère des Affaires

religieuses et des Wakfs entend proposer la gestion des biens wakfs au ministère de la Solidarité nationale.

"Nous réfléchissons à cette option, car nous pensons qu'elle est profitable aussi bien pour le trésor public que pour les citoyens qui devraient bénéficier de l'exploitation de ces biens", a indiqué M.Ghلامallah.

Concernant l'investissement des fonds de la zakat, le ministre s'est félicité des "acquis importants" réalisés grâce à l'orientation de 37,5% de ces fonds vers la création de micro-entreprises, ajoutant que son département est toujours en quête d'autres solutions pour "mettre la zakat au profit du développement durable".

"La zakat ne doit pas seulement être destinée à la consommation, mais doit aider les jeunes chômeurs à lancer leurs propres entreprises pour créer des emplois et devenir eux-mêmes des donateurs. Ce séminaire est une opportunité pour tirer profit des expériences des autres pays dans ce domaine", a-t-il encore souligné.

Par ailleurs, le ministre a estimé que les programmes d'éducation religieuse dans les programmes scolaires "devraient être améliorés afin de permettre aux élèves de mieux assimiler et appliquer les valeurs de l'Islam".